



MOSCOU

Garry Kasparov convoqué par les services de renseignement russes Page A 7

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 84

LE MERCREDI 18 AVRIL 2007

88c + TAXES = 1\$

## La charité des proches pénalisée à l'aide sociale

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Souçonné de recevoir de l'aide d'amis pour se nourrir, un assisté social s'est vu couper entièrement son chèque d'aide sociale le mois dernier, après avoir refusé de produire une liste des coordonnées de ses amis et la nature de leur soutien.

Le prestataire de la sécurité du revenu, qu'on appellera Fernand, se débrouille depuis plusieurs années avec un chèque mensuel d'aide sociale de 548 \$ par mois pour payer un loyer de 400 \$. Une fois ses comptes payés, il lui reste seulement 50 \$ pour se nourrir. En février dernier, son agent d'aide sociale l'a convoqué pour lui demander comment il arrivait à boucler son budget. On lui a alors demandé de présenter une liste des personnes qui l'aident, que ce soit en lui donnant de l'argent, de la nourriture ou en lui offrant des repas.

Dans une lettre dont *Le Devoir* a obtenu copie, ce dernier a répondu qu'outre quelques invitations très occasionnelles à souper chez des amis, il se débrouillait seul. «J'ai appris à cuisiner et je fais tous mes repas moi-même, souvent en style asiatique, avec des féves, des légumineuses et du riz», écrit-il, énumérant des magasins où on peut s'approvisionner à faible coût.

Jugeant qu'il avait omis de produire un «document ou un renseignement nécessaire à la vérification de son admissibilité et à l'établissement du montant accordé», les autorités de la sécurité du revenu lui ont coupé son aide sociale.

La situation fait bondir la coordonnatrice du Groupe-ressource du Plateau-Mont-Royal, Louise Bergeron. «C'est clair que le chèque d'aide sociale n'est pas suffisant pour se nourrir. C'est un piège. S'il dit qu'il reçoit de l'aide, son chèque sera coupé d'autant, s'il dit qu'il n'en reçoit pas, on le coupe parce qu'on ne le croit pas», s'insurge Mme Bergeron.

Fernand a demandé récemment une révision de la décision, en vain. Il la conteste maintenant devant le

VOIR PAGE A 10: CHARITÉ

### Syndrome de l'alcoolisme foetal

## Ottawa invité à augmenter la pression sociale sur les femmes enceintes

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La population en général, et pas seulement les médecins, devrait exercer une pression sociale sur les femmes enceintes pour qu'elles ne boivent jamais d'alcool pendant leur grossesse. C'est du moins l'initiative que la Chambre des communes sera appelée à appuyer ce soir, à l'occasion d'un vote. Le promoteur de ce projet, un farouche militant pro-vie, voudrait même que toutes les femmes en âge de procréer s'abstiennent de boire.

Le vote de ce soir est piloté par Paul Szabo, un député libéral ontarien connu pour ses positions radicales sur l'avortement et sur l'intégrité de l'embryon humain. Il vise à faire entériner le rapport d'un comité parlementaire ayant déjà obtenu l'appui de tous les partis politiques, qui exhorte Santé Canada à se doter d'une stratégie nationale de lutte contre le syndrome de l'alcoolisme foetal. Le rapport fait l'unanimité, mais, frustré de l'inaction du ministère, le député a voulu lui donner tout le poids du Parlement.

Pour Paul Szabo, il ne fait aucun doute que ce mal est rampant et doit être combattu avec vigueur. Les femmes enceintes ne devraient, selon lui, jamais consommer d'alcool, ne serait-ce qu'une goutte. Et comme la plupart n'apprennent qu'elles sont enceintes que plusieurs jours — ou semaines — après la conception, l'interdiction de l'alcool devrait s'appliquer tant qu'elles sont capables d'enfanter.

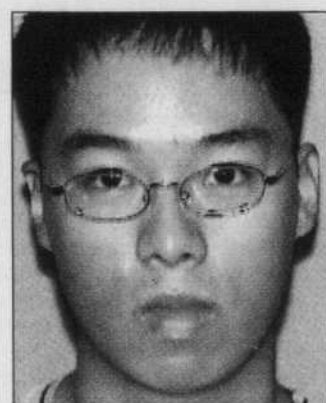
VOIR PAGE A 10: FEMMES

### INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 8
Annonces	A 6	Idées	A 9
Avis publics	B 6	Météo	B 6
Carrières	B 4	Monde	A 7
Culture	B 8	Mots croisés	B 6
Décès	A 6	Sudoku	A 7
Économie	B 1	Télévision	B 7



Plus de 10 000 étudiants et professeurs de l'université Virginia Tech étaient réunis hier sur le terrain de football pour rendre hommage aux victimes.



L'étudiant sud-coréen Cho Seung-Hui, 23 ans, auteur de la tuerie de lundi en Virginie.

BRIAN MYLES

L'auteur de la fusillade à l'université Virginia Tech, l'étudiant sud-coréen Cho Seung-Hui, était une véritable bombe à retardement. Il s'est fait prendre à mettre le feu dans un dortoir et à traquer les femmes sur le campus, en plus d'avoir été référé à un psychologue tellement ses œuvres de fiction étaient dérangeantes. Personne n'a cru toutefois que son comportement solitaire et erratique le pousserait à tuer 32 personnes avant de s'enlever la vie.

Seung-Hui, 23 ans, semble le seul et unique responsable de la pire fusillade en milieu scolaire dans l'histoire des États-Unis, qui s'est déroulée en deux temps lundi. Il a d'abord fait deux victimes, vers 7h15, dans une résidence pour étudiants. Deux heures et demie plus tard, alors que la police était persuadée qu'elle enquêtait sur un incident isolé (un crime passionnel), Seung-Hui entraînait dans le pavillon de l'ingénierie, où il tuait une trentaine de per-

## Le tueur de Virginia Tech était une bombe à retardement

sonnes, dont la professeure montréalaise Jocelyne Couture-Nowak, avant de retourner son arme contre lui.

Au moment de mettre sous presse hier, au moins 12 personnes reposaient encore à l'hôpital, toutes dans un état stable.

La police n'écarte toujours pas la possibilité qu'il y ait eu deux tueurs, même si l'examen balistique des armes utilisées démontre le contraire. Les deux pistolets de calibre .22 et un Glock 9 mm ont été retrouvés sur le site de la deuxième fusillade, où Seung-Hui s'est suicidé. Or l'un de ces pistolets avait servi lors de la première tuerie. Les enquêteurs ont retrouvé dans le sac à dos de l'assassin deux couteaux, des balles et le reçu de caisse pour l'achat du Glock. L'autre pistolet aurait été acheté la semaine dernière, selon les informations de la chaîne ABC.

Selon ABC, citant des sources proches de l'enquête, le jeune homme est retourné dans sa chambre, située tout près sur le campus, après

avoir commis ses deux premiers meurtres. Il a écrit une dérangeante lettre de suicide avant de repartir pour le pavillon Norris Hall. Dans sa missive, Seung-Hui s'insurge contre «les jeunes riches», «la débauche» et «les charlatans». «Vous m'avez poussé à faire cela», écrit-il. Ses motivations profondes demeurent cependant nébuleuses. «C'était un solitaire, et nous avons beaucoup de mal à trouver des informations sur lui», a précisé un porte-parole de l'université, Larry Hincker.

Cho Seung-Hui a quitté la Corée du Sud avec sa famille en 1992, alors qu'il était âgé de huit ans. Il en était à sa dernière année d'étude en littérature, à Virginia Tech. Ses parents vivent à Centreville, tout près de Washington, et leur domicile a fait l'objet d'une perquisition hier.

Selon les témoignages de plusieurs étudiants, Cho Seung-Hui a fait preuve d'une glaciale minutie dans

VOIR PAGE A 10: TUEUR

■ Une Québécoise est parmi les victimes, page A 3 ■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 8

## Le champ de mines afghan

### Mortel héritage de 30 ans de guerre

Ravagé par 30 ans de guerre, l'Afghanistan garde des cicatrices jusque dans son sous-sol, où les mines antipersonnel se détèrrent aussi facilement que les légumes. Chaque mois, 60 civils afghans sont tués ou blessés par une bombe souterraine posée par les seigneurs de guerre, les Soviétiques et la résistance afghane dans les années 80. Un massacre que l'ONU et ses 8000 employés sur le terrain tentent de juguler.

ALEC CASTONGUAY

Kaboul — La chaotique capitale afghane est entourée de montagnes aux sommets couverts de neiges éternelles. Au sud-ouest de Kaboul se dresse ce que les Afghans surnomment «TV Hill» en raison des antennes de télécommunications qui sortent de terre. Sur les flancs de la colline — comme d'ailleurs sur le flanc de toutes les collines qui ceinturent la ville

— les habitants ont érigé des centaines de maisonnettes basses en brique qui tiennent debout grâce à du ciment, de la terre... et beaucoup de chance. Le chemin défoncé qui serpente entre les petites résidences est émaillé d'enfants qui jouent dans le sable et saluent les voitures qui passent. La vie bat son plein et les jeunes filles qui sourient à belles dents sont aussi nombreuses que les mines qui menacent chacun de leurs pas.

VOIR PAGE A 10: MINES

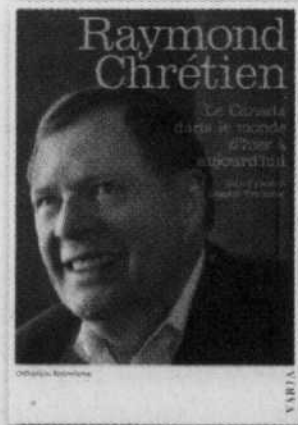


Des jambes artificielles destinées aux victimes des mines antipersonnel en Afghanistan. Les engins explosifs font encore 60 morts ou blessés chaque mois.

### ÉCONOMIE

## BCE songe à se vendre aux fonds de retraite

■ À lire en page B 1



## Raymond Chrétien

Le Canada dans le monde d'hier à aujourd'hui

Entrevue de Jean-Frédéric Légaré-Tremblay  
Collection Entretien

Une nouveauté à découvrir en librairie dès aujourd'hui

VARIA

www.varia.com

## LES ACTUALITÉS

## Quand les «journalistes-citoyens» nourrissent la presse

PAUL CAUCHON

La tuerie de Blacksburg en Virginie a mis en lumière le travail collectif de centaines d'étudiants sur Internet, et particulièrement du *Collegiate Times*, le journal indépendant de l'université.

Selon le magazine professionnel *Editor & Publisher*, ce petit journal étudiant, publié à la fois sur Internet et sous forme imprimée tous les jours, a devancé tous les grands médias.

Le journal, dirigé par une étudiante de 21 ans, Amie Steele, et qui compte habituellement 35 reporters, a suivi le déroulement de la tuerie de minute en minute lundi. Hier matin, il était le premier à publier une première liste des victimes. Il avait également révélé l'identité du tueur une heure avant la conférence de presse des autorités.

Hier après-midi, il publiait une première entrevue avec une étudiante qui avait connu le meurtrier Cho Seung-Hui dans un atelier d'art dramatique et qui témoignait du caractère morbide de ses écrits. Ces commentaires ont été repris par les grands médias.

La tragédie a également donné lieu à une activité communautaire incroyable sur Internet depuis deux jours. Pour le *Chicago Tribune*, malgré l'armée de journalistes professionnels débarqués depuis lundi en Virginie, ce sont les «journalistes-citoyens» qui ont fait l'événement. Les grands médias ont en effet abondamment utilisé des centaines de photos, de vidéos et de commentaires envoyés sur les blogues et les groupes de discussion par les étudiants eux-mêmes. Avec en vedette cette vidéo de quelques secondes de l'étudiant Jamal Albarghouti où l'on entend plus de 20 coups de feu et qui a été vue par huit millions de personnes sur le site Internet de CNN lundi.

Hier après-midi, on pouvait même télécharger intégralement sur les sites Internet de CNN et du *New York Times* les deux pièces de théâtre écrites dans l'atelier d'art

dramatique par Cho Seung-Hui. Ces documents avaient été mis en ligne sur un blogue personnel par un ancien collègue de classe du meurtrier qui travaille maintenant pour AOL.

Sur les sites Internet des grands médias, des sections spéciales recueillaient tout au long de la journée hier les commentaires et témoignages d'étudiants qui avaient connu le meurtrier, ou qui ont vécu le drame lundi, commentaires également publiés sur Facebook, un site de réseautage social fort populaire chez les étudiants américains.

Un chroniqueur du *Washington Post* écrivait d'ailleurs hier que la tragédie du Virginia Tech démontre les caractéristiques particulières de la génération YouTube-Facebook: «Témoigner. Enregistrer. Partager.»

Sur Facebook, plus de 300 groupes de discussion ont été créés hier pour rendre hommage aux victimes de la tuerie. Un mémorial aux victimes a même été créé sur le monde virtuel Second Life, mémorial qui serait l'œuvre de deux professeurs.

Durant la journée de lundi, des centaines d'étudiants sont demeurés en contact entre eux et avec le reste du monde au moyen de leur ordinateur, terrés dans leurs chambres alors que l'université était paralysée par la tragédie.

Comme son nom l'indique, le Virginia Tech est un établissement à la fine pointe de la technologie. Il abrite d'ailleurs le Blacksburg Electronic Village, un projet pionnier qui avait été lancé dans les années 90 pour créer une communauté en ligne.

Le journaliste Francis Pisani, basé à San Francisco et dont *Le Monde* héberge un blogue, écrivait hier que les médias d'information professionnels ne peuvent plus se passer des amateurs, car ce sont les étudiants qui ont fourni en direct «les témoignages les plus poignants, les images les plus proches de l'événement lui-même».

Le Devoir



Les étudiants et les enseignants de Virginia Tech viennent d'un peu partout à travers le monde, comme en témoigne la liste des victimes et de leur lieu d'origine.

POOL REUTERS

## Virginia Tech, une petite communauté internationale

VIRGINIE MONTET

Blacksburg — Un tueur sud-coréen, des professeurs indien et israélien, une enseignante québécoise et un étudiant péruvien sont parmi les victimes: la communauté internationale a été touchée directement par les événements survenus à Virginia Tech.

Vénérable institution de l'Amérique profonde, cette université n'en abrite pas moins une importante délégation internationale. Selon l'agence sud-coréenne Yonhap, pas moins de 460 étudiants sud-coréens sont inscrits à Virginia Tech. Deux membres du corps professoral, un professeur israélien d'origine roumaine et un enseignant indien, font partie des 32 personnes tuées dans la fusillade, de même qu'un étudiant péruvien âgé de 21 ans, Daniel Perez

Cueva, et une enseignante originaire de Montréal, Jocelyne Couture-Nowak.

Le professeur Liviu Librescu, un survivant de l'Holocauste réputé mondialement pour ses travaux d'ingénierie, a été tué au moment où il essayait de bloquer la porte de la salle où il donnait un cours, afin de permettre aux étudiants de se sauver par la fenêtre. M. Librescu avait quitté la Roumanie en 1978, après avoir fait ses études à l'Université polytechnique de Bucarest, où il avait été élevé au rang de docteur *honoris causa* en 2000. Plusieurs dizaines de Roumains étudient à l'université Virginia Tech. Triste coïncidence, M. Librescu est mort le jour même où on célèbre le souvenir du génocide juif.

Autre victime, G. V. Loganathan, homme d'origine indienne

âgé de 51 ans, professeur de génie civil et de sciences de l'environnement, donnait un cours au moment de la tuerie, selon les médias indiens.

Certains des étudiants étrangers de Virginia Tech exprimaient l'espoir hier de ne pas souffrir de retombées négatives après la tuerie. «J'espère vraiment qu'il n'y aura pas de réactions hostiles», déclare ainsi Luis Rivera, 19 ans, un étudiant en première année originaire du Salvador. «Les actions d'un seul étudiant affectent tous les autres», dit-il. «J'espère qu'il ne se passera rien.»

Pour Adeel Khan, président de l'association des étudiants de licence, 19 ans, originaire du Pakistan, «il n'y aura pas de répercussion». «Virginia Tech est une très bonne école d'ingénieurs», dit-il, et il y a beaucoup d'étudiants du monde entier.»

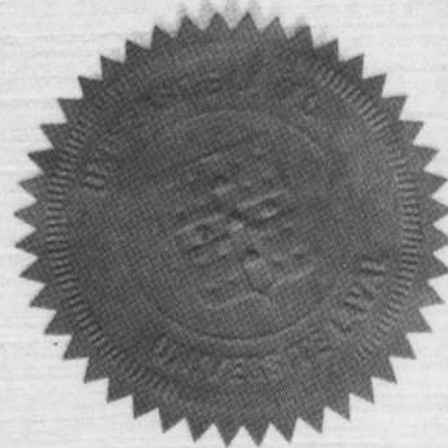
Interrogé sur ses craintes au sujet des répercussions possibles pour les étudiants étrangers, Richard Shi, 20 ans, né aux États-Unis de parents chinois, n'est pas très optimiste: «Je ne serais pas étonné s'il y avait un certain ressentiment. On ne s'attend pas à un drame comme celui-ci.»

Dans la file de plusieurs milliers d'étudiants qui attendaient pour pénétrer dans l'arène où allait se tenir, hier après-midi, une cérémonie à la mémoire des victimes, il espérait qu'un tel rassemblement allait «contribuer à l'apaisement».

Ancien professeur à l'université Virginia Tech, Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour les relations extérieures, s'est déclaré bouleversé hier par la tuerie.

Agence France-Presse

# QU'EST-CE QU'ON FAIT POUR DEMAIN?

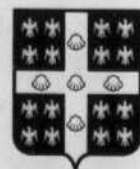


L'Université Laval mène présentement la plus importante campagne de financement de son histoire afin de continuer à jouer un rôle de premier plan dans notre société face aux enjeux de demain.

Merci à tous les bénévoles et les donateurs qui contribuent à faire de la campagne *De toutes les révolutions* un immense succès.

L'Université Laval, au cœur des révolutions!

Pour en savoir davantage sur la campagne, rendez-vous au [www.detouteslesrevolutions.com](http://www.detouteslesrevolutions.com).



UNIVERSITÉ  
LAVAL

La Fondation

## ACTUALITÉS

4,5 ET 6 MAI 2007  
 (514) 382-3913  
 1-877-663-6601  
 WWW.RADIOVM.COM  
 12<sup>e</sup> Radio Don de Radio-ville Marie



Manon Cornéliier

## Le ciment du Bloc

Il y avait 25 ans hier, la reine Élisabeth II, Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien apposaient leur signature au bas de la nouvelle Constitution canadienne et de sa charte. Un geste fait malgré l'opposition de l'Assemblée nationale mais avec l'appui de la majorité des députés fédéraux du Québec. Pendant des années, chaque camp a justifié sa position en invoquant le caractère légitime du vote tenu dans son assemblée législative respective.

Cette double légitimité a longtemps fait rage les souverainistes. Éviter une reprise de ce scénario fut même un des principaux arguments derrière le premier projet de parti souverainiste à Ottawa. Le Parti nationaliste, mis sur pied par Marcel Léger à temps pour les élections de 1984, a tenté l'expérience sans succès, le «beau risque» de Brian Mulroney ayant la cote, mais la mort de l'accord du Lac-Meech en 1990 allait remobiliser les troupes et finir de convaincre la majorité des sceptiques.

Cet aspect de la raison d'être du Bloc québécois est souvent oublié par ceux qui prouvent sa disparition, mais pour les militants de la première heure, elle demeure centrale. D'ailleurs, trois des 54 premiers députés du Bloc avaient tenté de se faire élire sous la bannière nationaliste en 1984. Empêcher tout nouveau conflit de légitimité représente le socle sur lequel sont ancrés les autres volets plus connus de la mission du Bloc, à savoir la défense des intérêts du Québec et la promotion de la souveraineté.

La piètre performance du Parti québécois lors des dernières élections provinciales ne remet pas en question cette idée de double légitimité à briser mais elle en diminue l'importance ou du moins l'acuité. Pour qu'il y ait double légitimité, il faut que les représentants québécois siègent dans les deux assemblées votent en sens contraire. Tant que les libéraux fédéraux n'ont pas l'existence du déséquilibre fiscal, par exemple, c'était le Bloc qui répercutait à Ottawa le point de vue du Québec sur cet enjeu.

Par contre, avec des gouvernements minoritaires à Québec et à Ottawa et la relative bonne entente qui prévaut entre les conservateurs de Stephen Harper et les libéraux de Jean Charest, le risque qu'un affrontement se produise sur un enjeu fondamental pour les souverainistes s'en trouve atténué. A moins que le PQ ne tente de se donner des munitions en forçant l'ADQ à bouger sur la question de l'autonomie ou un projet de constitution québécoise. On n'en est pas encore là cependant.

Le résultat des élections québécoises, ajouté à celui des dernières élections fédérales, ébranle aussi la prétention du Bloc d'être le seul à pouvoir vraiment parler pour le Québec à Ottawa. Les bloquistes ont toujours appuyé cette prétention sur le fait qu'ils n'ont pas à faire les compromis propres aux partis pancanadiens. La présence de députés conservateurs et libéraux du Québec à Ottawa et l'arrivée en force de l'ADQ à l'Assemblée nationale diversifient les voix et les points de vue. La palette des consensus à défendre pourrait donc rétrécir, ce qui forcerait le Bloc à se rabattre sur des dossiers évidents (déséquilibre fiscal, pouvoir de dépenser, contrats fédéraux) ou sur ceux qui relèvent exclusivement d'Ottawa.

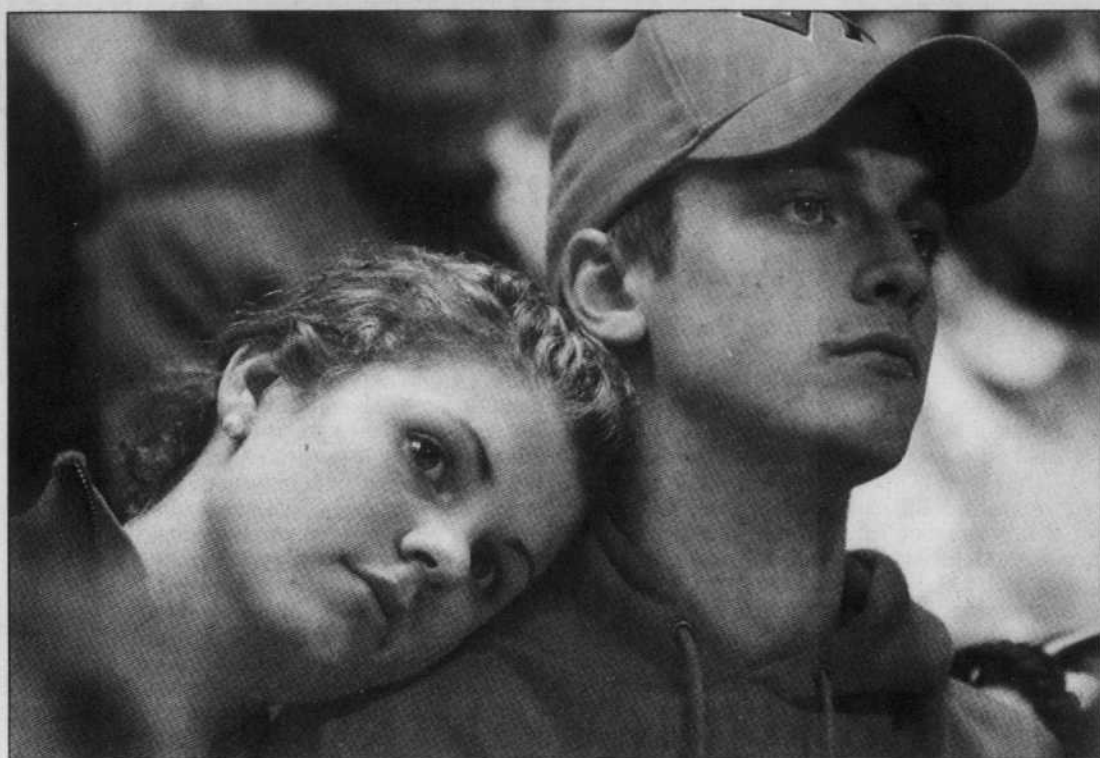
Le vote du 26 mars a causé une onde de choc dans le mouvement souverainiste et le Bloc n'y échappe pas, mais, contrairement au Parti québécois, il n'a pas, comme parti, à revoir de fond en comble son programme ou sa stratégie. Ce n'est pas lui qui peut enclencher un référendum et, comme il ne formera jamais le gouvernement, ce n'est pas son programme mais son orientation générale que les gens retiennent.

Ces deux caractéristiques jouent généralement en sa faveur. Parce que le Bloc ne peut faire seul la souveraineté, des fédéralistes plus nationalistes ont souvent voté pour lui pour protester contre les autres partis ou pour assurer une voix progressiste québécoise à Ottawa. Et il y a ces «souverainistes par défaut», ces Québécois qui préféreraient une réforme constitutionnelle mais qui optent pour la souveraineté quand on ne leur offre que le statu quo. Les dernières élections fédérales ont cependant montré la fragilité de ces appuis. Il a suffi que le chef conservateur Stephen Harper promette un fédéralisme d'ouverture pour que bien des Québécois votent pour lui.

Au bout du compte, la vraie base du Bloc reste les souverainistes qui n'ont aucune autre option sur la scène fédérale et qui tiennent à voter. Cela explique peut-être que le Bloc n'ait jamais récolté moins de 37,9 % des voix. C'était en 1997, au lendemain de la défaite du référendum de 1995. En 2000, le Bloc obtenait plus de votes (39,9 %), mais moins que les libéraux (44,2 %). Il arrachait plus de sièges cependant (38). Aux élections de 2004 et de 2006, le soutien au Bloc a bondi, mais on nageait aussi en plein scandale des commandites. Ce fonds de commerce n'existe plus vraiment et on peut s'attendre à ce que le BQ revienne à sa position de la fin des années 1990. Les sondages laissent même croire qu'il pourrait faire pis.

L'échiquier a changé. Louis Bernard disait dans nos pages hier que le tripartisme privait le PQ de sa position de solution de rechange automatique. Une situation similaire prévaut à Ottawa depuis l'an dernier. Le Bloc n'est plus seul face aux libéraux fédéraux. Mais il a un avantage sur le PQ. Il n'a pas à vendre un plan gouvernemental et reste le seul parti souverainiste à Ottawa, ce qui lui assure une base relativement solide. Son orientation progressiste a peut-être raison de la patience de certains députés, mais ça n'arrête pas les souverainistes convaincus, même conservateurs, de voter pour lui. Pour eux, c'est ça ou rester à la maison. La domination du Bloc au Québec est de toute évidence en péril, mais de là à le rayer de la carte et à mesurer l'effet de son absence sur la performance des autres partis, comme l'a fait SES Research en début de semaine, il y a une marge. Qu'on doute ou non de la pertinence du Bloc, il est beaucoup trop tôt pour écrire son avis de décès.

mcornellier@ledevoir.com



Deux étudiants de Virginia Tech assistent silencieusement à une cérémonie en hommage aux victimes de la tuerie.

## Une Québécoise parmi les victimes

### Jocelyne Couture-Nowak enseignait le français à l'université Virginia Tech

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Si loin et si proche à la fois. Déjà touchés de près par la tragédie de Virginia Tech, pour ce qu'elle rappelle des trois tueries semblables survenues ici, les Québécois ont de plus appris hier qu'une des victimes du massacre était une concitoyenne, amoureuse d'une langue française qu'elle enseignait depuis longtemps.

Originaire de Montréal, Jocelyne Couture-Nowak est tombée comme 31 autres personnes sous les balles de Cho Seung-Hui, lundi. On ne connaissait pas hier soir les circonstances exactes de son décès. L'assassin a abattu des victimes dans quatre salles de classe et une cage d'escaliers.

Mme Couture-Nowak enseignait au département d'études françaises et francophones. Son mari, Jerzy Nowak, est le chef du département d'horticulture à la même université Virginia Tech. C'est lui qui a confirmé le décès de son épouse à la presse, hier. Il a passé la soirée de lundi dans l'attente d'un coup de fil rassurant, qui n'est jamais venu. Le couple avait deux filles.

La nouvelle du décès de Mme Couture-Nowak a remué bien des gens dans la petite communauté acadienne de Truro, en Nouvelle-Écosse: la victime s'était établie dans cette région il y a une vingtaine d'années, notamment pour achever sa formation au Nova Scotia Teachers College. Elle y était restée jusqu'en 2000, quand son mari a quitté son emploi au Nova Scotia Agricultural College (où Mme Couture-Nowak enseignait aussi le français) pour se diriger à Virginia Tech.

Très engagée dans la promotion de la langue française partout où elle est passée, Jocelyne Couture-Nowak avait milité en 1997, avec ses collègues Heather Parker et Nicole Bagnell, pour la mise sur pied d'une école francophone à Truro. Leur action a mené à la fondation de l'École acadienne de Truro, un éta-

blissement qui continue aujourd'hui à dispenser des cours au sein du Conseil scolaire acadien provincial.

Interviewée hier par la station régionale de Radio-Canada, Mme Parker a parlé avec émotion d'une femme pacifique, très engagée dans tout ce qu'elle faisait. «Elle était passionnée par la vie, vive et dynamique, at-elle dit. Elle voulait le bien-être de tous.» Une autre collègue, Claire Russell, s'est rappelé une «dame souriante», passionnée de culture francophone.

Mme Couture-Nowak «avait une personnalité de fonceuse, c'était une femme forte et sportive qui voulait toujours aider les autres», a pour sa part témoigné sur LCN une tante de la victime, Suzanne Couture. Lundi soir, devant l'absence de réponse téléphonique de la part de sa nièce, Mme Couture s'était accrochée à l'idée qu'elle devait «être en train d'aider quelque part... Mais ça s'est passé autrement.»

Membre du Women's Center de Virginia Tech, la victime semblait être appréciée dans son milieu de travail. Dans un site Internet dédié à l'évaluation des professeurs par les étudiants, deux commentaires affichés en 2003 et 2005 accordaient d'excellentes notes à la professeure. On y parlait notamment d'une personne «extrêmement gentille et compréhensive».

#### Charest et Harper

Spécialement interpellés par la mort de Jocelyne Couture-Nowak, les premiers ministres Jean Charest et Stephen Harper ont offert hier leurs condoléances aux proches des victimes de la tuerie de lundi. «Nos pensées sont particulièrement tournées vers la famille de Jocelyne Couture-Nowak, a notamment mentionné M. Charest. [...] Cet événement, d'une violence inouïe, est incompréhensible et il faut condamner avec la plus grande vigueur toutes les formes de violence.»

Le Devoir

## Le débat sur les armes à feu reste sensible

Washington et Ottawa — Au lendemain de la fusillade qui a fait 33 morts sur un campus de Virginie, les défenseurs du contrôle des armes aux États-Unis espéraient hier que ce drame relancerait le débat sur le port des armes dans le pays tout en reconnaissant qu'il avait une fois encore peu de chances d'aboutir.

«C'est difficile à vendre», résumait la représentante démocrate Carolyn McCarthy, une des plus ardentesses avocates à la Chambre des représentants de l'adoption d'une loi réglementant le port d'armes. Mme McCarthy a été élue au Congrès sur la base de propositions sur ce thème en 1996.

La question du contrôle des armes demeure extrêmement sensible et divise depuis des décennies le pays, où 40 % des ménages possèdent une arme. Le sujet revient régulièrement sur le tapis, mais il donne plus rarement lieu à des décisions, comme le Gun Control Act voté en 1968 après les meurtres du leader des droits civiques Martin Luther King et du sénateur Robert Kennedy.

En 1999, après le massacre du lycée de Columbine, qui avait fait 15 morts, les parlementaires avaient en vain proposé des projets de loi demandant la mise en place de systèmes de sécurité pour les enfants sur les nouvelles armes de point, l'interdiction des revolvers bas de gamme et de petits calibres, l'élévation de l'âge minimum requis pour l'achat d'armes et la mise en place d'un système de suivi des antécédents des acheteurs potentiels.

Un mois après Columbine, le vice-président de l'époque, Al Gore, avait fait pencher la balance au Sénat en faveur d'une loi sur le crime juvénile introduisant un contrôle des armes. Mais le texte avait finalement été abandonné après une année de négociations à la Chambre, où les pro-armes étaient alors majoritaires.

Le port d'armes, garanti par le Deuxième Amendement de la Constitution américaine, était devenu un enjeu de la campagne présidentielle de 2000. Pour beaucoup d'analystes politiques, Al Gore — favorable au contrôle et pris pour cible par la puissante National Rifle Association (NRA) — avait perdu du scrutin en s'attirant l'animosité de nombreux électeurs des États ruraux pour qui le port d'armes est un droit inaliénable.

Face à la difficulté de la tâche, les défenseurs du contrôle des armes ne s'avouent pas pour autant vaincus. Ainsi, la sénatrice démocrate Dianne Feinstein, qui avait proposé en 1994 l'interdiction fédérale de port d'armes d'assaut levée par le Congrès en 2004, a-t-elle estimé hier que la tragédie de la Virginie allait «relancer l'effort dormant pour adopter une régulation des armes sensée dans ce pays». Mais, même avec un Congrès aujourd'hui contrôlé par les démocrates, le débat s'annonce difficile, plusieurs d'entre eux étant des élus d'États ruraux partisans du statu quo.

#### Le Canada plus enclin

La question du contrôle des armes à feu a aussi été soulevée à la Chambre des communes hier. Déclarant qu'il est «toujours dangereux de renforcer un débat au moment où un drame se produit», le chef libéral Stéphane Dion a réitéré la position de son parti en faveur d'un contrôle de ce type — alors que le gouvernement conservateur voudrait abolir le registre de contrôle pour les armes de chasse.

«Il est important que le registre des armes à feu fonctionne au Canada, a fait valoir M. Dion. Les experts le disent, la plupart des corps policiers le demandent et, quand on compare le taux de criminalité américain et canadien, le plus grand écart est lié aux crimes commis avec des armes», a-t-il rappelé.

Le Devoir

D'après l'AFF, l'AP et la Presse canadienne

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST  
 ACIER ET OR JAUNE

Bijouterie Gambard  
 Vente et service technique  
 630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTREAL (514) 866-3876

Michel DAVID

POUR ÉVITER DE SE CASSER LES DENTS

Préparation au test de français

Nouveau critère de correction

Cahier • 208 pages • 15,75 \$  
 ISBN 978-2-7601-6957-9  
 Corrigé • 68 pages • 26,25 \$  
 ISBN 978-2-7601-6958-6

GUÉRIN, éditeur ltée  
 514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
 Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Chantal Bertrand et Mélanie Dubois  
 Coordonnateur:  
 Jean-Marie Debunne

Vivre au PLURIEL et au TEMPS PRÉSENT

Éthique et culture religieuse  
 2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Cahier-Manuel • 240 pages  
 ISBN 978-2-89458-200-1 • 15,95 \$  
 Corrigé • 70 pages  
 ISBN 978-2-89458-212-8 • 29,95 \$

Les éditions LA PENSÉE  
 514-848-9042

En vente dans toutes les librairies  
 Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

François Gendron  
 avocat  
 LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal  
 514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

## LES ACTUALITÉS

## Daniel Turp milite pour l'affirmation nationale

« Nous sommes mûrs pour nous doter d'une constitution »

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le député de Mercier, Daniel Turp, invite le Parti québécois à prendre un virage autonomiste en se rangeant derrière l'adoption d'une constitution du Québec comme le préconise l'Action démocratique du Québec.

Daniel Turp avait choisi de faire un point de presse à 11h35 hier, heure à laquelle il y a 25 ans jour pour jour la reine Elisabeth II avait apposé sa signature à la proclamation royale consacrant le rapatriement de la Constitution canadienne. « La réponse du Québec 25 ans plus tard devrait être de se donner enfin sa propre constitution », a fait valoir le député péquiste, qui est aussi constitutionnaliste et s'intéresse à la question depuis 1995. « Aujourd'hui, j'interpelle tous les partis politiques pour poser ce geste qui, à mon avis, va faire avancer le Québec. »

Daniel Turp se défend bien de vouloir faire avancer le fédéralisme. Il demeure indépendantiste, a-t-il précisé. Mais, selon lui, « le temps est propice » pour « affirmer ce que le Québec est plutôt que de continuer à réclamer d'Ottawa des pouvoirs ou des changements [constitutionnels] qui n'arriveront pas ». Il a comparé cette avancée à l'adoption de la Charte de la langue française en 1977.

« Le contexte post-électoral m'amène à penser que nous sommes mûrs maintenant pour nous doter d'une constitution du Québec », a ajouté M. Turp.

Il s'agit d'une initiative personnelle que Daniel Turp a expliquée dans une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* hier. Mais le député ne fait pas cavalier seul, a-t-il tenu à préciser. Plusieurs députés péquistes seraient de son avis et la question a été inscrite à l'ordre du jour de la réunion du caucus du PQ de la semaine prochaine. Bien que le chef du parti, André Boisclair, n'a pas encore pris officiellement position, M. Turp croit savoir « qu'il y a un intérêt du chef et de son entourage dans cette démarche ».

M. Turp a parlé hier matin à la directrice de cabinet d'André Boisclair, Line-Sylvie Perron. Elle « voit cette initiative d'un bon œil et a trouvé fort intéressantes les propositions qui y sont contenues », a-t-il dit.

Se qualifiant « d'humble apparatus », Line-Sylvie Perron a nié avoir donné son aval à cette initiative. C'est au caucus de décider, a-t-elle fait observer.

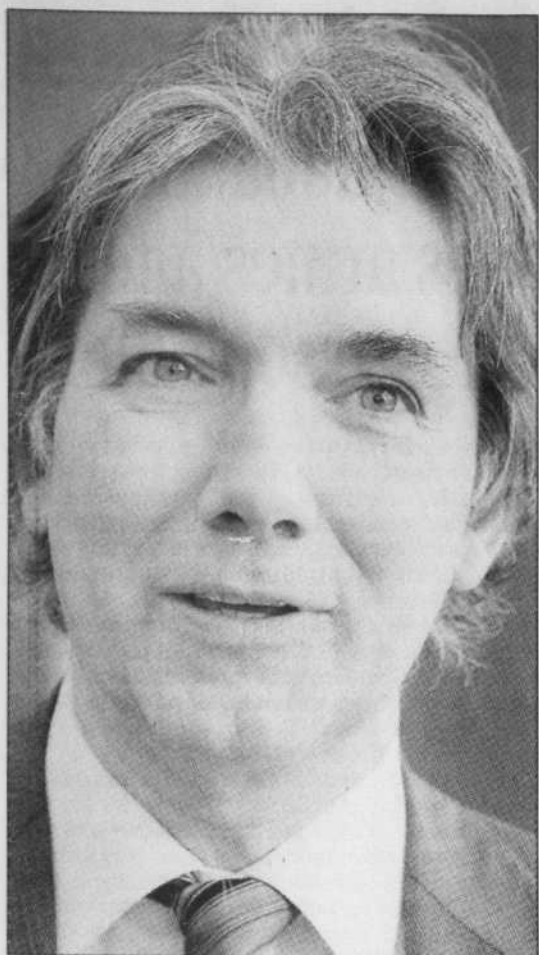
Lors de son point de presse, Daniel Turp a rendu public son projet de constitution du Québec, qui comporte 15 articles et tient en cinq pages. Le texte crée une citoyenneté du Québec, enchâsse la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et institue

un mode de scrutin proportionnel et des élections à date fixe. Le projet prévoit même une clause visant à baliser les accommodements raisonnables.

Un chapitre de cette constitution porte sur les compétences du Québec et s'inspire du rapport Allaire qui a donné naissance à l'ADQ. Il est stipulé que le Québec exerce des compétences exclusives en matière de communications, d'environnement, de recherche-développement, d'assurance-emploi, toutes des compétences que détiennent en propre ou que partage le gouvernement fédéral. En outre, il est dit que le Québec exerce la compétence exclusive de perception des taxes sur les produits et services (TPS) et sur les impôts perçus par le Canada sur son territoire, ce qui conduit à l'instauration d'une seule déclaration des revenus, comme le souhaite l'ADQ.

Cette extension des compétences du Québec requiert un amendement constitutionnel, a convenu M. Turp. Mais ce débat sur la constitution du Québec sera une occasion « d'amener ceux qui veulent l'autonomie du Québec et ceux qui veulent un fédéralisme asymétrique pour le Québec de démontrer qu'ils le veulent vraiment », estime M. Turp. « On va voir le vrai visage des asymétristes [sic] et des autonomistes. »

Le Devoir



Daniel Turp

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Charest présente son nouveau conseil des ministres aujourd'hui

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le premier ministre Jean Charest s'activait hier à composer son nouveau conseil des ministres, un véritable casse-tête compte tenu du nombre considérable d'élus de son parti issus de l'île de Montréal et de son corollaire: la faible présence libérale dans les autres régions du Québec.

C'est à 14h aujourd'hui que Jean Charest présentera le conseil des ministres de son gouvernement minoritaire. On s'attend à ce que le nombre des ministres, qui était de 26 au moment du déclenchement des élections, diminue de cinq ou six.

Déjà, on sait qu'en raison de cette forte représentation montréalaise — 20 des 48 députés libéraux viennent de l'île de Montréal — certains ministres de l'ancien gouvernement Charest redeviendront de simples députés, surtout qu'il faut faire place à quelques nouvelles recrues. C'est le cas du député de Verdun, Henri-François Gauthier, qui est ministre des Services gouvernementaux. M. Gauthier a appris hier la mauvaise nouvelle de la bouche du premier ministre, a-t-il confirmé à un

journaliste de TVA qu'il a croisé au parlement. La députée d'Anjou, Lise Thériault, qui assume les responsabilités de l'Immigration et des Communautés culturelles, subirait le même sort.

La rumeur envoie l'actuelle présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, au ministère des Finances tandis que Raymond Bachand conserverait son portefeuille du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. On s'attend à ce que, malgré ses nombreux appels du pied, Philippe Couillard, qui brûle de changer de ministère, reste ministre de la Santé et des Services sociaux.

En matière d'économie, ça se bouscule au portillon puisque bon nombre d'élus libéraux ont un profil qui les prédestine à un ministère à vocation économique. C'est le cas de deux nouvelles recrues-vedettes: la députée de Laforce, Nicole Ménard, qui était vice-présidente de la Banque de Montréal, et le député de Mont-Royal, Pierre Arcand, l'ancien président de Corus Québec. Le député de Laval-des-Rapides, l'économiste Alain Paquet, fait aussi partie du nombre. Mais à moins de multiplier le nombre de ministres délégués à s'aventurer économique, Jean Cha-

rest aura du mal à satisfaire tout ce monde.

La fonction de leader parlementaire, cruciale pour un gouvernement minoritaire, pourrait revenir à Jean-Marc Fournier, jugé plus souple que le leader sortant, Jacques Dupuis. M. Fournier pourrait obtenir en outre le portefeuille des Transports tandis que l'actuelle ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, pourrait le remplacer à l'Éducation.

Des rumeurs veulent que le mouton noir Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, soit réhabilité par Jean Charest et accède au saint des saints. Un geste étonnant. C'est comme leader parlementaire que M. Paradis serait le plus efficace, mais on peut se demander si Jean Charest est prêt à lui faire confiance.

Bien vue par l'entourage de Jean Charest, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, pourrait obtenir une promotion. Cette ancienne sous-ministre à la Culture pourrait accéder à la présidence du Conseil du trésor, a-t-on avancé.

En outre, le poste de ministre de la Famille irait comme un gant à la communicatrice Marguerite

Blais, la recrue-vedette élue dans Saint-Henri-Sainte-Anne.

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, a bien fait à ce poste, juge-t-on, mais elle pourrait se retrouver aux Ressources naturelles et à la Faune. L'actuel ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard, pourrait se défaire du dossier épineux de la privatisation du parc du Mont-Orford en succédant à Mme Normandeau aux Régions.

Pour pallier la sous-représentation du Parti libéral en dehors de la grande région de Montréal — 18 des 48 députés proviennent des autres régions —, Jean Charest fera une place au conseil des ministres à des députés comme David Whissel, dans Argenteuil (ouest du Québec), Julie Boulet, dans Laviolette (Mauricie) et Sam Hamad, dans Louis-Hébert (Québec). On s'attend aussi à ce que le député de Richmond, Yvon Vallières, demeure ministre de l'Agriculture et que le député de Frontenac, Laurent Lessard, conserve la responsabilité du Travail.

Le Devoir

12<sup>E</sup>

JOURNÉE MONDIALE  
DU LIVRE ET DU  
DROIT D'AUTEUR  
LE 23 AVRIL 2007

DES CENTAINES  
D'ACTIVITÉS GRATUITES

[www.jmlda.qc.ca](http://www.jmlda.qc.ca)

« LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS »  
Le 23 avril à 19h à la Grande Bibliothèque  
475, boul. De Maisonneuve E. Montréal

Improvisations de la LNI suivies d'un débat intitulé  
« La dynamique de l'édition au Québec : la qualité  
et la rentabilité sont-elles incompatibles ? »

Avec la participation de plusieurs  
éditeurs québécois et des porte-parole de la  
JMLDA, Christine Brouillet et Dany Laferrrière

Animé par Danielle Laurin  
Entrée libre

1 866 900 2635

Québec Patrimoine canadien Canadian Heritage Conseil des Arts du Canada Canada Council for the Arts

ÉVÉNEMENT

JOUR DE LA TERRE AUX MUSÉES

Célébrez le Jour de la Terre  
d'une toute autre manière cette année :  
participez à un atelier de création  
artistique avec des professionnels,  
engagez-vous dans une discussion  
enflammée suite au visionnement d'un  
documentaire choc ou prenez part à une  
visite guidée à saveur environnementale.

L'événement Jour de la Terre aux Musées  
vous offre une foule de possibilités!  
Du vendredi 20 au dimanche 22 avril,  
16 musées vous proposent une riche  
gamme d'activités à réaliser tant en  
solitaire qu'avec vos élèves, votre famille  
ou vos amis.

Pour en savoir plus  
rendez-vous dans la section  
Programmes  
au [www.jourdelaterre.org](http://www.jourdelaterre.org)  
ou contactez-nous au  
1.800.424.8758.

À GATINEAU  
Musée canadien des civilisations

À MONTRÉAL  
Biosphère, Environnement Canada  
Centre Canadien d'Architecture  
Cinémathèque québécoise  
Musée d'art contemporain de Montréal  
Musée McCord d'histoire canadienne  
Musée Redpath  
Musée d'archéologie et d'histoire  
de Montréal, Pointe-à-Callière  
Biodyme de Montréal  
Insectarium de Montréal  
Jardin Botanique de Montréal  
Planétarium de Montréal

À QUÉBEC  
Musée national des beaux-arts  
du Québec  
Musée de la civilisation

À SHERBROOKE  
Musée de la nature et des sciences

À TROIS-RIVIÈRES  
Musée québécois de culture populaire

## LES ACTUALITÉS

Célébrations entourant les 25 ans de la Charte

## Dion reproche à Harper son indifférence

HÉLÈNE BUZZETTI

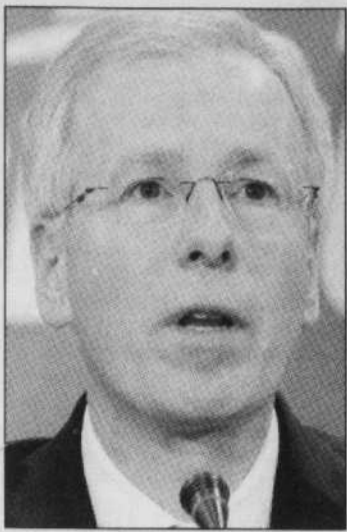
Ottawa — Le chef libéral fédéral Stéphane Dion s'en est pris vertement au premier ministre conservateur pour avoir snobé les célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés. Stéphane Dion a profité d'un discours à forte saveur électorale pour présenter un plan d'action en quatre points afin de rétablir un rapport de force des citoyens face au système judiciaire.

Selon M. Dion, l'absence de Stephen Harper aux diverses conférences soulignant l'anniversaire de la Charte est «inconcevable». «Tous les premiers ministres doivent célébrer la Charte», a-t-il dit lors de son propre passage à une grande conférence sur les 25 ans de la Charte. «Après tout, le Parti conservateur dans l'opposition a été une aide en 1982 pour la Charte. [Joe] Clark a joué son rôle et la façon dont le premier ministre se montre détaché, indifférent est un élément additionnel d'inquiétude sur ses intentions quant à rendre la Charte accessible aux Canadiens, quant à l'interprétation qu'il faut lui donner et ce qu'il ferait par rapport à nos droits s'il était un jour majoritaire.»

Les conservateurs ont boudé la presque totalité des activités célébrant le rapatriement de la Constitution canadienne le 17 avril 1982 et l'inclusion d'une charte protégeant les droits. Le ministre de la Justice, Rob Nicholson, s'est contenté de s'adresser à des élèves d'une école secondaire.

«Il est important de se rappeler que la Charte est un document en évolution, a dit le ministre aux adolescents. Elle nous appartient, et elle devrait refléter qui nous sommes en tant que nation et qui nous sommes en tant que Canadiens.»

Stéphane Dion a quant à lui profité de son discours pour élaborer une stratégie en quatre points afin d'améliorer l'accès des citoyens au système de justice. Il s'est engagé à rétablir la

JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Stéphane Dion

Commission canadienne du droit de manière à ce qu'il ne soit plus possible, comme l'a fait le gouvernement conservateur, de l'abolir en douce en tarissant son financement.

Il rétablira aussi le programme de contestation judiciaire annulé par Stephen Harper et doublera son budget, à 11,2 millions de dollars. Ce programme fournit les outils financiers nécessaires à des groupes qui n'en auraient pas autrement les moyens pour s'adresser aux tribunaux lorsqu'ils estiment que le gouvernement a bafoué des droits. Les coûts de poursuites judiciaires ont augmenté, justifie M. Dion.

M. Dion s'engage aussi à hausser le financement fédéral de l'aide juridique fédérale et provinciale, mais il n'a pas chiffré cette promesse. Enfin, il entend revoir le mode de sélection des juges.

«Les protections prévues dans la Charte ne valent que lorsqu'on peut y accéder. Sans accès à une représentation adéquate, trop de Canadiens vont voir, impuissants, leurs droits et libertés bafoués», a dit le chef libéral.

Le Devoir

## Ishmael Beah: le retour à la paix d'un enfant-soldat

CLAUDE LÉVESQUE

Ishmael Beah doit sa survie à «beaucoup de chance» plutôt qu'au fait d'être «intelligent et bon combattant ou de courir vite». Mais c'est l'Unicef, Shakespeare et le hip-hop qu'il remercie pour sa réinsertion sociale après son expérience d'enfant soldat en Sierra Leone.

Recruté à 13 ans en pleine guerre civile, un an après avoir perdu toute sa famille, Ishmael Beah a été transformé en un tueur drogué pendant trois ans avant d'être secouru et traité dans un centre de réhabilitation de l'UNICEF à Freetown.

Il vient de publier aux États-Unis, où il vit depuis 1998, un récit intitulé *Long Way Gone: Memoirs of a Boy Soldier*, qui s'est hissé en tête du palmarès du *New York Times*.

«En écrivant mon histoire, j'ai vite réalisé que je devais simplement décrire ce que je ressentais à l'époque. Aujourd'hui, je peux faire des commentaires, mais à cet âge, je n'avais d'opinion ni sur la politique ni sur le sens de cette guerre», a-t-il expliqué lundi soir à l'université McGill, où il partageait une tribune avec le général Roméo Dallaire.

«J'ai voulu faire en sorte que les gens saisissent comment des communautés, des cultures ou des civilisations se désintègrent dans la violence, a-t-il poursuivi. Qu'ils puissent se dire en lisant cela: "Ce pourrait être mon enfant, ça aurait pu être moi ou n'importe qui d'autre."»

Comment se transforme-t-on en machine à tuer? «Quand ils essaient de comprendre, les gens demandent: "Comment est-ce possible, comment avez-vous pu faire cela, n'aviez-vous pas le choix?" Comme enfant, vous n'avez pas le choix, affirme Ishmael Beah. Ce n'est pas comme si quelqu'un vous disait: "Hey man! tu devrais te joindre à nous, pense-y un petit peu et reviens nous voir." Si vous refusez de prendre une arme, ils vous tuent. Si ensuite le commandant du peloton vous demande de tuer quelqu'un et que vous remettez en



Ishmael Beah n'avait que 13 ans quand on lui a mis un fusil entre les mains. MARIO TAMA AFF

question son ordre, il vous tue.»

Ishmael Beah a aussi voulu montrer que la brutalité qui a sévi pendant dix ans en Sierra Leone n'est pas spécifique à ce pays, ni à l'Afrique. Ce continent n'est pas un endroit sans espoir peuplé de primitifs, comme le laissent croire les vieux numéros du *National Geographic*, a-t-il tenu à rappeler. «La Sierra Leone était un pays avant la guerre et elle reste un pays après la guerre. On ne comprend pas à quel point il est remarquable que les gens aient survécu à tout cela et qu'ils aient recommencé à vivre. Il y en a même qui ont adopté les enfants qui avaient tué des membres de leur famille. Ce n'est pas partout que des gens sont capables de faire ce genre de chose.»

«Oui, nous pouvons perdre notre humanité, mais nous sommes aussi capables de la retrouver, avec une aide adéquate, surtout en faveur des enfants.»

Le jeune auteur, qui a étudié à l'École internationale des Nations unies et à l'Oberlin College en Ohio grâce au parrainage d'une auteure de livres pour enfants, a expliqué que la «guérison» des enfants soldats est un long processus, qui reste sans effet s'il n'est

pas mené à terme.

Lisant un passage de son livre, il a raconté comment les scènes d'horreur ont hanté ses nuits des années après les faits. Il s'efforçait alors de rester éveillé par crainte des cauchemars, souhaitant seulement voir le jour se lever et chasser ses idées noires.

Enfant, Ishmael Beah chantait avec une petite formation de hip-hop. «Je suis encore amateur, pas de la variété actuelle mais d'une forme plus poétique, qui raconte des histoires. J'ai appris beaucoup de nouveaux mots en écoutant cette musique. Il faut dire que je lisais du Shakespeare en même temps. Pendant ma réhabilitation, j'écoute du hip-hop me reconnectait aussi avec l'époque où mon pays n'était pas encore en guerre.»

On compte entre 250 000 et 300 000 enfants soldats, qui sont impliqués dans une trentaine de conflits à travers le monde.

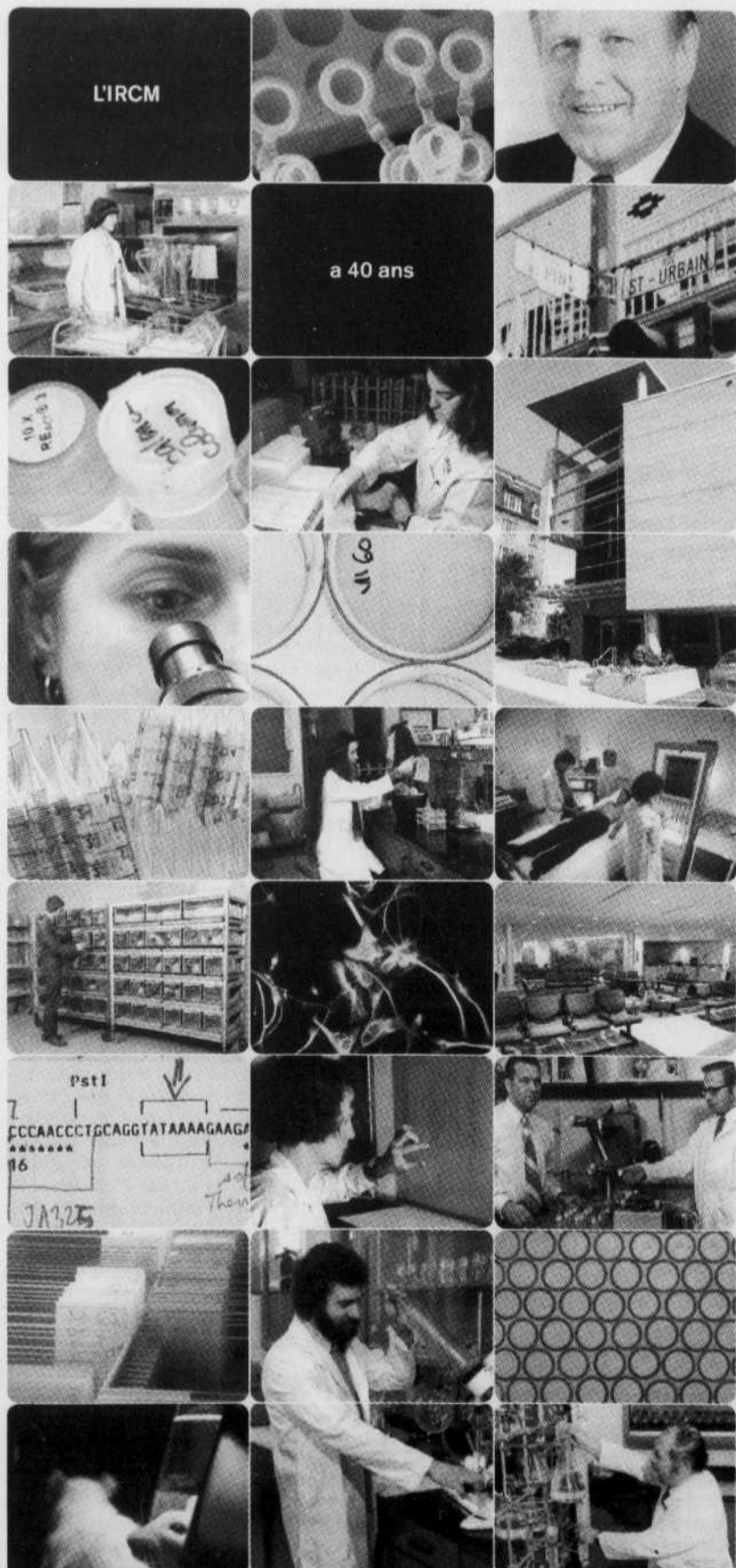
Le général-sénateur Roméo Dallaire, qui participe à plusieurs groupes de travail voués à l'élimination de cette pratique, les a décrits comme «le système d'armement de faible intensité le plus sophistiqué sur le champ de bataille».

Le célèbre militaire étudie actuellement les causes du recrutement des enfants en vue d'éliminer les avantages que les groupes armés peuvent tirer de leur exploitation.

Il a particulièrement dénoncé le fait que les jeunes filles représentent 40 % de ces enfants. Un sujet qu'Ishmael Beah n'aborde pas dans son livre. «Elles ont vécu quelque chose d'encore pire que moi. Elles sont peu nombreuses à se présenter aux centres de démobilisation parce qu'elles ont peur d'être stigmatisées, a dit l'ex-enfant soldat. Mais je veux laisser à l'une d'elles le soin d'écrire un livre sur le sujet.»

«J'ai survécu non pas parce que je me battais bien, que je courais vite ou que j'étais intelligent. Les risques de mourir étaient bien plus grands que les chances de survivre. J'ai été un des chanceux. Chanceux d'avoir pu aller aux États-Unis, d'y avoir fait des études et d'y avoir écrit un livre, a-t-il affirmé en conclusion de son témoignage. C'est en pensant à ceux qui restent dans le maquis que j'ai trouvé la force nécessaire pour l'écrire. J'espère que les lecteurs penseront à eux, pas à moi.»

Le Devoir



Certains croient que la recherche est liée aux découvertes

Nous croyons qu'elle est d'abord liée à la qualité de la vie!

L'Institut de recherches cliniques de Montréal célèbre son quarantième anniversaire. Fondé en 1967 par le Dr Jacques Genest, l'IRCM a été le premier centre de recherche au Québec francophone à réunir chercheurs fondamentalistes et cliniciens. Modèle alors unique, l'IRCM est depuis 40 ans, l'un des centres de recherche de premier rang au Canada.

Situé en plein cœur du milieu universitaire montréalais, l'IRCM accueille les meilleurs scientifiques. Chaque année, supervisés par des chercheurs chevronnés dans différents domaines de la recherche biomédicale, une centaine d'étudiants à la maîtrise et au doctorat, ainsi qu'une cinquantaine de stagiaires postdoctoraux, viennent parfaire leur formation scientifique à l'Institut.

L'IRCM a  
**40**  
ans

Aujourd'hui, sous la direction du Dr Tarik Möröy, l'IRCM c'est :

450 chercheurs, employés et étudiants – 37 unités de recherche – 5 axes de recherche principaux – 7 Chaires de recherche du Canada – 1 clinique de près de 40 professionnels de la santé

Quelques-uns des thèmes de recherche :

Cancer – Infections virales – Sida – Hypertension artérielle – Hypertrophie cardiaque – Hypercholestérolémie familiale – Diabète – Parkinson – Alzheimer – Développement de nouveaux analogues – Découverte de nouvelles cibles pharmacologiques – Problèmes éthiques – Éducœur (programme de prévention des maladies cardiovasculaires)

**IRCM**  
Institut de recherches cliniques de Montréal

La formation et la recherche pour la vie

**40**  
ans  
1967-2007

LES ACTUALITÉS

Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde

La commission s'attaque à la surveillance du chantier de construction

LIA LÉVESQUE

La Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde s'est longuement attardée à la surveillance des travaux de construction du viaduc, hier, lors de la reprise de ses audiences publiques pour une deuxième semaine.

Elle a amorcé une période plus ardue de ses travaux, faisant témoigner deux ingénieurs de la firme Desjardins-Sauriol, qui a conçu le viaduc et qui avait le mandat de surveillance de sa construction, il y a plus de 35 ans.

Il ressort de cette quatrième journée d'audiences publiques une certaine confusion ou, du moins, des explications fort complexes sur les rôles et responsabilités de chacun.

Cette confusion a d'ailleurs rendu impatient le procureur en chef de la commission, Michel Décaré, qui a dû, par exemple, insister auprès du témoin Claude Roberge, ingénieur, pour obtenir une réponse simple à sa question, par un oui ou par un non. «M. Roberge, avez-vous discuté de votre témoignage avec d'autres personnes de Desjardins-Sauriol avant de témoigner ce

matin?», lui a-t-il demandé, ce à quoi M. Roberge a répondu par la négative.

De même, le président de la commission, Pierre Marc Johnson, a posé plusieurs questions, demandant par exemple qu'on lui dise en quoi devait consister la surveillance, dans ce contexte. Il s'est aussi assuré, par ses questions, que la coulé de béton du viaduc, par exemple, ne devait pas se produire sans qu'un ingénieur ait vérifié que l'armature respectait les plans et devis.

La semaine dernière, on a pu voir qu'une barre supérieure de l'armature de la console, plutôt que d'être droite et parallèle au tablier, était plûtôt inclinée vers le bas. Or une importante fissure dans la culée a suivi l'inclinaison de cette barre.

Les documents déposés indiquent également que la qualité des matériaux utilisés «devra être approuvée par l'ingénieur» et que tous ces ouvrages «devront être exécutés avec soin par l'entrepreneur, et ce à la satisfaction de l'ingénieur».

On a aussi appris que Laboratoires Ville-Marie vérifiait la qualité des matériaux à la demande de Desjardins-Sauriol. Or Desjardins-Sauriol était ac-

tionnaire des Laboratoires Ville-Marie. L'ingénieur René Therrien, de son côté, a admis qu'une structure telle que celle du viaduc de la Concorde était relativement nouvelle à l'époque.

«Est-ce que quelqu'un, chez Desjardins-Sauriol, entre autres dans le département de structures, faisait des recherches pour voir l'expérience ailleurs, avec des structures similaires, pour voir si on signalait des problèmes?», lui a demandé M<sup>e</sup> Décaré.

«C'était à peu près nouveau pour moi. Moi, j'ai fini en 1956 et il n'y avait pas beaucoup de... Quand on a commencé à faire des viaducs, on cherchait les revues et toutes sortes de choses pour voir ce qui avait été fait, pour voir si c'était complexe ou non complexe», a relaté l'ingénieur Therrien.

Le directeur des structures au ministère des Transports du Québec, Guy Richard, a témoigné, la semaine dernière, du fait que ce modèle de viaduc est particulièrement complexe à inspecter et à entretenir, notamment parce qu'il est difficile de voir à l'intérieur de la structure.

Presse canadienne

EN BREF

Des sous pour le Vieux-Port

Le gouvernement fédéral met à la disposition de la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) des ressources financières améliorées, pour les cinq prochaines années, en plus d'une somme réservée à la remise en état de plusieurs installations mal en point. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Michael Fortier, en a fait l'annonce, hier, en conférence de presse, en présence du nouveau président du conseil d'administration de la SVPM, M<sup>e</sup> Bernard Roy. En fait, au cours des cinq prochaines années, 35 millions iront à l'entretien des infrastructures et 94 millions au financement de nouveaux projets. «Le temps de l'incertitude budgétaire pour la SVPM est révolu», a déclaré le ministre Fortier. La présidente et chef de la direction de la SVPM, Claude Benoit, a pour sa part indiqué qu'au cours des cinq dernières années, le budget de la SVPM n'avait connu aucune augmentation ni aucune indexation, de sorte que la société se limitait à faire ce qu'elle pouvait pour assurer la sécurité des usagers. «Il ne faut pas se leurrer. Ce n'est pas avec ce qui est annoncé aujourd'hui qu'on va pouvoir faire de grandes réalisations, mais ça présente l'avantage qu'on peut planifier nos opérations sans courir le risque d'avoir un déficit et surtout d'éviter la détérioration de plusieurs installations», a fait valoir M<sup>e</sup> Roy. La contribution fédérale annuelle versée à la SVPM était de 17,1 millions. La société réussissait à tirer des revenus de ses activités (par exemple le stationnement) qui lui procuraient un budget total de 25 millions. - PC

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU 5-5242 Henri-Julien. Condo lumineux, 2 cc. Foyer, A/C. Cour intérieure. Rénové cathédrale. Vue Mont-Royal et plus. 289 000\$. Avec garage. 289 000\$. Duplex 950/402. DANIEL CHAMPAGNE 514-830-0355

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

À VOIR! TOUS NEUFS Résidence grand standing sécurisée proche Peel. Condos 3 1/2 (1 c.c.) STAT. INT. RANGEMENT/LOCKER suppl. Cuisine, sdb, équipées avec armatures, 6 électros inox neufs. A/C, insomatisation. Piscine int. Spa, Sauna. S. de sports. Gr. Jardins int. avec fontaine/patinoire en hiver. Concierge résident (24h/24). Prix : 267 000\$ tx incl. aussi Remboursement tx. de 11 500\$

ADJ. PETITE ITALIE 4 1/2 Électros. Plein de lumière. 269 000\$ 514-244-9877

N.D.G. Condo - 3 c.c., 1<sup>er</sup> s. de b. Rénové. Luminosité. Bureau insonorisé. 279 000\$ 514-220-6348

OUTREMONT 3 C.C. 1200 pc. Magnifique luminosité et couloirs de soleil. Garage 4e étage et dernier. Const. 2001. A/C. Libre. 369 000\$ 514-276-6179

PETITE-ITALIE 7939 RUE CLARK (MOZART) Nouveaux condos www.condosclark.com Sam. Dim. 12h30 à 17h 514-953-7793

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

À la campagne GODMANCHESTER (Huntingdon) Sans intermédiaire. Secteur paisible. Retrait route. Const. 1986. 10 c.c. Poss. inter-génération. Thermopompe, A/C. Terrain boisé, 53 800 pc. Infos voir. 164 000\$ 514-269-2517

121 ESTRIE

MAURIZIO COLLINI Agent immobilier agréé dans les Cantons de l'Est depuis 17 ans : « La proximité que vous cherchez est ici. Appelez-moi, on va la trouver ensemble ! »

135 TERRAINS

À QUI LA CHANCE? 15 MIN. DE ST-JÉROME. 2 terres boisées 150 arpents chacune. 1200' de façade sur le lac. Vue panoramique. 0,11\$ LE PC. À voir absolument. 450-258-0711

BORD DU Lac Champlain (au QC) Terrains avec services. Prêt à construire. 514-884-4444

LANAUDIÈRE, 1ère de Mt. Ex. invest. + de 15 terrains diff. Secteur sauvage ou près habitations déjà const. Chemin, élect., à partir 20 000\$. Bord de l'eau à partir de 30 000\$. 514-708-3636

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MOSAÏQUE SOUTHAM NOUVEAUX APPARTEMENTS HAUTE DE GANNE! Offre d'une durée limitée 2 mois gratuits!

AHUNTSIC spacieux 6 1/2 Réno. foyer, pisc. crasse. garage. Vue sur feu. 1600\$ 514-561-2112

AHUNTSIC - 4 1/2 CONDO. Entièrement meublé. neuf, climat., entrée priv. Fleury-Dorval. 514-388-9890.

AHUNTSIC 5 1/2 H-DUPLEX Métro Sauvé. Très propre. Libre 1er juillet. Tel. 450-692-4341

AHUNTSIC, 2 1/2 Demi sous-sol Près métro, parc et rivière. 5155 chauffé, éclairé. Rénové. Libre. 514-382-9802

AVE DES PINS, grands 3+4+2 2s/bains. Vue. Prés Université et hôpitaux 514-842-8041

CENTRE-VILLE, loft 1061 Atwater Bois fr. foyer, gaz, alarme, cobble, frigo. Ti incl. stat. stat. 3025. Libre 514-994-0626 514-365-6600 p.229

CHOMEDÉY-LAVAL 5 1/2 haut duplex, spacieux, rénové. 4 élect. chauffé, 1 juil. 850\$/ms. 5 1/2 bas duplex, avec s-sol, rénové. 4 élect., chauffé, 1 juil. 1 250\$/ms. 514-715-1008

DISCRIMINATION INTERDITE La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de tel et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Jardin Botanique - Métro PIE IX 6 1/2 + solarium. R. de c. duplex. Entièrement impeccable. 1 755 p.c. 3 c.c. Rénové, peint et bois. Rang. Stat. dénégé. Accès terrain Libre. 1725\$ chauffé, eau chaude. 514-702-7645

MILE-END lofts neufs St-Viateur et Bernard 750pc à 1200pc. Frigo, poêle rs. à partir 600\$/mois, juillet 514-704-5073 514-755-2175

N-BORDEAUX - Haut de Triplex 3 1/2 - 620\$ 4/12 - 660\$. Propres. 10 min. métro H-Bourassa. Ref. Prés centre d'achats 514-334-4523

N.D.G. coolbrook, superbe haut duplex, grand 5<sup>e</sup>, ent. rénové, près Queen-Mary, libre, 920\$ non chauffé 514-486-4338

NDG 6 1/2 H-DUPLEX Calme Lav. sec. incl. Boses/ent. Pl. bois franc. Stat. disp. Prop. n'um au Rdc. 1100\$/m 514-484-2977

OUTREMONT GRAND 7 1/2 3e de triplex, chauffé, ensablé. Services. 1585\$/m 514-806-0618

PLATEAU - CONDO DE CHARMÉ Sur 2 étages. 2 c.c. 1 1/2 s. de b. Hauts plafonds, mur de pierre, foyer, jardin. Stat. Ent. restauré. Cachet +++ Non-lumier. 1900\$ 514-655-0544

STE-CATHERINE EST - LOFT 1 600 p.c. Rénové Libre. Idéal pour artiste ou professionnel. 1 800\$ chauffé. 514-713-2886

UdeM - JEAN-BRILLANT Bel app. 5 1/2 style Tudor. 1 250 \$m Chauffé. 514-271-9232 514-731-5026

VIEUX-MONTRÉAL, rue Ste-Hélène. Loft lumineux, constr. 2005 650 p.c. Electros inox, terr. bq. 1 500 \$. Libre juin. 514-575-4505

VILLERAY - 4 1/2 chauffé, élect. non fournie, cachet, situé près métro. Personne tranquille. 800\$/mois. 514-382-5147.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

BROSSARD 4 1/2 - Bord de l'eau Vue incroyable sur l'île. Pisc. ext. gym. garage int. lext. S. de réception. Ascenseur. Libre. 1 000 \$ 514-577-8509

164 CONDOMINIUMS À LOUER

LOFT PENTHOUSE 2300 PC St-Jean-Sur-Richelieu. Mezz. Murs briques, pl. bois cent ans. Coin sud-ouest. 9 fenêtres. 7x10. Client Sérieux. 514-884-4444

ou à Vendre PETITE-ITALIE 4 1/2 Sur 2 étages. électros. stat. int. 359 000\$ ou 1500\$/m 514-244-9877

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

VIEUX-BOUCHERVILLE Maison ancestrale ent. rénovée. À quelques pas du fleuve. Grand 4 1/2, aire ouverte, électros. Terrain aménagé. Terrasse. Stat. Disp. à discuter. 1050\$ 514-214-9764

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER \*\*\* PARIS XVI \*\*\* Superbe appart. 3<sup>e</sup> meubl. ancien. L. équipé, 2-4 pers. parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0282

À PARIS - Montmartre Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem./mois. 450-677-3727

À PARIS - Marais 400 euros/sem Provenance - Toulon 400 euros+xyzap@yahoo.fr

Entre Colloure et Port-Vendrais Face à la mer. Prix selon saison. 514-270-9321

PARIS (MARAIS) 1 1/2 meublé (lit 2 pics + appoint). 700\$/sem. 819-994-5146

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

GASPÉSIE Maison toute équipée, bord de mer, près du parc Fonillon. Location à la semaine - juin, juillet août. 514-706-2956

GASPÉSIE - Baie des Chaleurs Paspébiac. Maison à la semaine. 1 800 463-0890 www.aubergeduparc.com/maison

GASPÉSIE - CARLETON 750\$/sem. 2 min. de la mer. www.villalibelle.com Marc Aubin 450-224-4762

VACANCES DE RÊVE Bas-St-Laurent près feuve. Circuit agro-touristique. 1 à 2 c.c. ds maison de campagne. Juillet, août, sept. 418-963-1273

176 CHALETS À LOUER

À SAINT-FULGENCE 20 min Chicoutimi-Th Tadoussac Vue superbe sur le Saguenay 3 c.c. Accès privé à la plage. Ferme bio. 700\$/sem. www.lejardindesmonies.com 418-674-1787 (Nahraie).

BREBEUF - LAURENTIDES 10 min. de St-Jovite, chalet coquet inondé de lumière, lieu paisible. 3 c.c., lav. séch, lave-vaiss. Accès magnifique à plage sable fin au bord de la Rivière Rouge. Non-um. Pas d'animaux. Dépôt ménage. 25 mai au 7 oct. 5000\$ + électricité et chauffage. 514-336-6453

CANTONS DE L'EST - BORD LAC 1500\$/mois ou 6000\$/saison. Terrain boisé. 2 c.c. fermées. 450-357-4420

ESTRIE - Petit chalet. 1 c.c. Bord du lac Bowker, eau pure, boisé, tranquillité. 20 min. Magog. 4 500\$/juillet-août. 450-539-8263

PERCÉ, maison 2 étages, équipée 3 c.c., foyer, vue panoramique. Sem./mois. 514-733-9290

RÉGION DE RIMOUSKI Lac Noir, charmant chalet 2 c.c. Ti inclus. 550\$/sem 950\$/2sem. Juillet 514-737-3929

190 GARAGES, PARKING

GARAGE intérieur (1vehicule) René-Lévesque et St-André 180\$/mois 514-845-4670

251 BUREAUX À LOUER

PRES METRO BERRI 750 p.c. 8e étage, possibilité meublé. 514-453-9857

301 CEUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux Normand Hudon et autres peintres renommés 450-466-8920

307 LIVRES ET DISQUES

\*Librairie Bonheur d'Occasion\* achetée à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

VENTE ET ACHAT LIBRAIRIE LE QUAI DES LIVRES Depuis 1993. Service à domicile. 1565, rue Laurier est. 514-523-5383 - 514-912-1018

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE COLLECTION ou accumulation. 514-626-2850 cougarc@videotron.ca

320 ANEUBLEMENT

GRAND LIT (QUEEN) CALÈCHE Louis Philippe, de Shermag. Excellent état. Avec ou sans matelas. 750 \$. 450-971-7125

342 VÊTEMENTS, FOURRURE

MANTEAU DE CASTOR CANADIEN très long, grandeur 8 ans.

MANTEAU DE CASTOR AMÉRICAIN trois-quart, grandeur 8 ans. Dans les deux cas, le prix demandé est de 250 \$ 514-838-8894

390 DIVERS

PENSEZ AU PRINTEMPS QUI COMMENCE Deux vélos à vendre pour enfants, roues de 16" (début à environ cinq ans), petites roues amovibles de débutant comprises: 1. Leader Mouton jaune, excellent état: 65 \$, 2. Sears Free Spirit violet, très bon état: 40 \$. 514-374-0391

AUDI ALLROAD 2004 TRES PROPRE 150 000 km Grise. Ensemble technologique + ensemble de remorqueage. 26 990\$ 514-912-0053

Cadillac De Ville, 2005, blanc (reflet rosé), excellente condition, tout équipé, 89 300km, 18 999 \$. Pour infos: 450-472-9333.

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

Équiterre OBNL faisant la promotion de choix écologiques et socialement équitables Recherche Coordonnateur(trice) administratif(tive) Gestion financière, ressources humaines, administration générale Voir www.equiterre.org Section Organisme



Boulangier, Florida Généreux 1906-2007

À Montréal, le 14 avril 2007, est décédée à l'âge de 101 ans, madame Florida Généreux, épouse de feu Yvon Boulangier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Gaston (feu Marcelle David), Ghislaine (Richard Goulet), Yolande (Jean Riscalla) et Madeleine (François Léger). Elle laisse également ses petits-enfants François, Marie, Philippe et Brigitte Boulangier, Michel, Patrice et Louis Goulet, Alexandre et Antoine Léger et leurs conjoints respectifs, ses dix arrière-petits-enfants, ainsi que ses sœurs Bertha Généreux-Laplanche, Gertrude Généreux-Bourgoin, son frère Armand Généreux, ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères. La famille vous accueillera le mercredi 18 avril 2007, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures et le jeudi 19 avril à compter de 12 heures, au :

Alfred Dallaire MEMORIA 1111, ave. Laurier O., Outremont www.memoria.ca 514-277-7778

Service de voirurier disponible Les funérailles seront célébrées le jeudi 19 avril à 14 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, rue Laurier Ouest, angle Bloomfield. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Yvon Boulangier, 38-10 Place du Commerce, suite 610, Ile-des-Sœurs, Qc, H3E 1T8, seraient appréciés. La famille tient à remercier très chaleureusement tout le personnel attentif et dévoué de l'équipe de madame Caroline Brunet DSI, L'Ambiance Signature, Ile-des-Sœurs. Leur sollicitude et leurs soins chaleureux et professionnels ont contribué à adoucir ses dernières heures parmi nous.

INDEX DES DÉCÈS

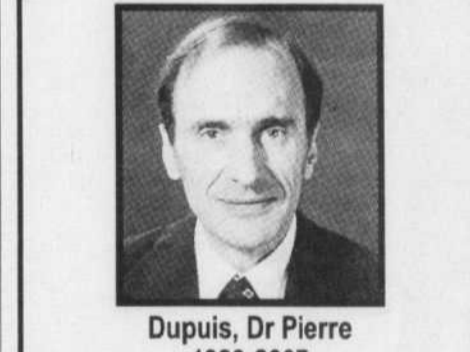
Bellefleur, Léon - Artiste-peintre Boulangier, Florida Généreux -Montréal Dupuis, Dr Pierre Hogue, Bernard - Montréal Turbide, Henri - Montréal

Turbide, Henri 1922-2007

À Montréal, le 15 avril 2007, à l'âge de 84 ans, est décédé Henri Turbide, époux de Marguerite Tremblay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Louise, ses fils Philippe, Francis, ses petits-enfants Chloé, Noémie, Jean-François et Catherine, son frère Jean-Louis (Violette Verne), ses sœurs Antoinette Jeffrey, Jacqueline Morin et Aline Lalonde (Marcel Lalonde), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au complexe funéraire:

Alfred Dallaire MEMORIA 1120, Jean-Talon Est, Montréal www.memoria.ca 514-277-7778

le vendredi 20 avril 2007 de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures et samedi à compter de 9 heures. Les funérailles auront lieu le samedi 21 avril 2007, à 11 heures, en l'église St-Barthélemy, 7137 des Érables, Montréal.



Dupuis, Dr Pierre 1920-2007

Le 15 avril 2007, au CHUL à Québec, est décédé le docteur Pierre Dupuis. Il était âgé de 86 ans. Né en 1920 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il était le fils de feu le notaire Louis-Auguste Dupuis et de feu Berthe Raymond. Il était le mari de feu Paule Ladouceur, médecin.

Il était le père de André (Lucie Fortier), Renée (Pierre Morency), Louise (Guy McDonald), feu François (décédé accidentellement en 1960), France (Louis Guilmette), Pierre fils (Janeen) et Mireille (Patrick Marriott). Il était le grand-père et l'arrière-grand-père de François (Isabelle Ducharme; Laurent et Guillaume), Frédéric (Marie-Eve Ouellet; Émile et Ludovic) et Louis-Nicolas Dupuis (Clara Rouleau), Catherine (Thierry Bissonnette) et Clara Rouleau, William et Grégoire McDonald, Maxime (Genevieve Labrecque) et David Guilmette, Bonnie, Christopher et Mélissa Dupuis, Sébastien Marriott. Il était le frère de feu Marie, le père blanc Marc-Henri, feu l'abbé Raymond, Thérèse, Bernard (feu Thérèse Dionne), feu Gilles (Carmen) et Jacques (Marie Guédo). Après avoir complété ses études de médecine à l'Université Laval en 1944, il a passé quelques années à Toronto avec sa famille, pour se spécialiser en chirurgie cardiaque. Il a pratiqué la chirurgie à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec durant plusieurs décennies. La santé a été le thème dominant de sa vie. Il s'est dédié à ses patients qui l'appréciaient. Curieux des êtres et des lieux, il a voyagé avec sa famille et a ouvert sa porte à un grand nombre de collègues étrangers de passage à Québec. Fier de ses origines, il est resté attaché aux gens et à la région du Bas-du-Fleuve. Il se souciait de la protection et de la qualité de la langue française au Québec. Épris de justice sociale, nationaliste ardent, il a participé activement à la vie de plusieurs associations et partis politiques. Il s'y est fait plusieurs amis, dont le notaire Raymond Deraspe qui l'a accompagné jusqu'à la fin de sa vie. La famille recevra les condoléances au funérarium :

Lépine Cloutier Ltée 975 Marguerite Bourgeoys Québec Tél : 418-529-3371 Téléc : 418-529-9506 Courriel : lc@lepinecloutier.com Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com Vendredi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, samedi de 10 h 30 à 12 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 avril 2007, à 13 heures, en l'église St-Michel de Sillery, 1600 rue Cardinal-Persico (angle Côte de l'Église), et de là, au cimetière Belmont. La famille tient à remercier Marcella Marquez et chacune des personnes du 2<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> du CHUL pour leurs bons soins. Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus et St-Sacrement (secteur Enfant-Jésus), 1401 18<sup>e</sup> Rue, Québec, Qc, G1J 1Z4, tél : 418-649-5959



Bellefleur, Léon, artiste-peintre 1910-2007

Au Pavillon Alfred Desrochers, est paisiblement décédé Léon Bellefleur, époux de feu Rita Jolicoeur. Il laisse dans le deuil ses cinq enfants, Mireille (Jack Atlas), Yves (Dr Micheline Legault-Bellefleur), Philippe (Monique Racine), Aube et Michel, ainsi que ses petits-enfants, Isabelle (Peter Lau), Véronique, Nicolas, Olivier, Renaud (Annie), Simon (Paloma) et Marc-André, ainsi que ses arrière-petits-enfants, Céleste, Raphaël, Matéo et Léa-May. La famille remercie sincèrement la Dr Yvette Lajeunesse ainsi que le personnel du Pavillon Alfred Desrochers pour leur dévouement. Une cérémonie, en présence des cendres, aura lieu le vendredi 20 avril prochain à 19 heures, au salon :

Alfred Dallaire MEMORIA 1111, ave. Laurier O., Outremont www.memoria.ca 514-277-7778 (Service de voirurier disponible) Parents et amis sont invités.



Hogue, Bernard 1957-2007

Montréal, le 17 avril 2007 - En République dominicaine, le 4 avril 2007 est décédé paisiblement Bernard Hogue. Il laisse dans le deuil ses frères Gérard (Josefina Capul), Pierre (Madeleine Mc Milan), Jacques (Kathleen Projean), Olivier Claude (Isabelle Poulin), et son cher ami Oswaldo Salas. Aussi aimé et apprécié de ses neveux et nièces Valérie, Raymond, Laurent, Christine, Jacinthe ainsi que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et amis très chers. En 1982, il amorça sa carrière en tant qu'enseignant en milieu carcéral. Il quitta ultérieurement l'enseignement pour devenir conseiller en communications stratégiques. Au cours de sa carrière, il a occupé les postes de conseiller politique, directeur des communications, responsable des travaux parlementaires et directeur du cabinet de la vice-première ministre du Québec. Dans le cadre de ses fonctions, il a participé à plusieurs commissions parlementaires, dont celle sur la fixation des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec en 1990. De plus, il a été directeur de la législation et conseiller politique senior au cabinet du ministre des Communications et du Patrimoine canadien de 1993 à 1996. Entre 1997 et 2001, Bernard Hogue a occupé le poste de directeur du Service communications marketing chez Bell Canada. En 2002, il a fondé son cabinet-conseil en communications marketing. Il a été également membre de 2002 à 2004 du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie de la Ville de Montréal. Il était jusqu'à récemment Vice-président, Affaires publiques de la Fédération des chambres de commerce du Québec. En 2005, il a été nommé administrateur sur le conseil d'administration de Moisson Montréal, la plus importante banque alimentaire au Canada et a occupé ce poste jusqu'à ce jour. La famille vous accueillera au salon:

Alfred Dallaire MEMORIA 4231, boul. St-Laurent, Montréal www.memoria.ca 514-277-7778 le jeudi 19 avril de 15h à 21h, le vendredi 20 avril de 15h à 21h et samedi 21 avril de 11h à 13h30. Les funérailles seront célébrées samedi le 21 avril à 14 heures, en la paroisse St-Jean-Baptiste, 4237 Henri Julien (coin Rachel) à Montréal. Vos marques de sympathie peuvent se traduire en dons à sa mémoire à Moisson Montréal par courriel, 6880 Ch. de la Côte-de-Liesse, Arrondissement de Saint-Laurent, Montréal (Québec) H4T 2A1 ou en visitant la page web www.bernardhogue.net Vous pouvez aussi faire parvenir vos condoléances à la famille à l'adresse internet suivante : www.bernardhogue.net

## LE MONDE

## Kasparov est convoqué par le FSB

Moscou reconnaît que la police a abusé de la force dans la répression des manifestations de l'opposition



Nicolas Sarkozy, hier, à Petite-Roselle.

La présidentielle française

## Un duel Sarkozy-Royal semble se préciser

Paris — À cinq jours du premier tour de l'élection présidentielle française, les candidats ont multiplié hier les appels à la mobilisation en leur faveur, alors que la socialiste Ségolène Royal remontait dans les sondages face au favori de la droite, Nicolas Sarkozy.

Si ce dernier reste toujours en tête, avec de 27 à 30 % des intentions de vote, une position qu'il conserve depuis plus de trois mois, la candidate socialiste gagne des points au premier tour, avec de 23 à 26 %.

Au second tour aussi, l'écart semble se resserrer, la maison de sondage CSA allant jusqu'à donner les deux candidats au coude-à-coude, 50 % à 50 %. Le nombre d'indécis se situe à un niveau plus élevé qu'en 2002 à cinq jours du scrutin, entre 37 % et 42 % selon les maisons de sondage.

«Persuadé que le duel final opposera à Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy a déjà commencé sa campagne de deuxième tour», analysait hier Le Figaro, un quotidien de droite.

«Je sens qu'on peut changer le pays mais j'ai besoin de vous [...]». On a trois semaines pour donner une autre image de la France», a lancé le candidat de droite devant les ouvriers d'une entreprise située dans l'est du pays.

Lundi, il s'était recueilli sur la tombe du général de Gaulle, premier président de la V<sup>e</sup> République, à Colombey-les-Deux-Églises. M. Sarkozy a expliqué qu'il voulait «parler à tous les Français».

Un ton consensuel et rassembleur qui tranche avec celui des dernières semaines, durant lesquelles M. Sarkozy a axé sa campagne sur les thèmes de l'immigration et de l'identité nationale, avec l'objectif affiché de capter l'électorat du candidat d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, au prix d'accusations de connivence.

«Il n'y a aucun lien entre l'extrême droite et moi, il n'est que de voir les insultes répétées de M. Le Pen à

mon endroit», s'est défendu M. Sarkozy.

De fait, M. Le Pen, quatrième dans les sondages (12 à 15,5 %), a continué de décocher ses flèches contre son principal rival, qu'il a qualifié dimanche «d'emblème de la racaille politicienne».

Ségolène Royal, de son côté, a appelé les Français à «un vote utile» et «positif» au premier tour du scrutin, s'adressant en particulier aux «17 millions d'électeurs indécis». «Ce que je propose, c'est de réformer la France sans brutaliser, de réconcilier solidarité, responsabilité individuelle et efficacité économique», a souligné la candidate.

Un nouveau cadre du Parti socialiste a rejeté hier une alliance avec le centriste François Bayrou, troisième dans les sondages (17 à 19 %), une option lancée par Michel Rocard, ancien premier ministre.

«Ce n'est pas avant le premier tour qu'il faut lancer ce genre de débat», a déclaré Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre, tout en laissant ouverte cette option entre les deux tours.

M. Bayrou, qui s'était félicité de la proposition de M. Rocard, y voyant le signe que son message de rassemblement de la gauche et de la droite commençait à passer, s'est dit pour sa part «absolument sûr» que les Français préparaient «une de ces surprises dont ils ont le secret» au premier tour.

Selon lui, la surprise que préparent les électeurs sera «constructive, à la différence de celle de 2002», lorsque le candidat d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, avait accédé au second tour du scrutin en éliminant le candidat socialiste, Lionel Jospin, ce qui avait provoqué un séisme politique.

Selon un sondage paru hier, l'absence de la gauche au second tour serait «un événement grave pour la démocratie» selon 61 % des Français.

Agence France-Presse et Reuters

ÉTATS-UNIS

## Le réchauffement global préoccupe les militaires

Des généraux et amiraux à la retraite estiment qu'il faut dès maintenant réagir

DEBORAH ZABARENKO

Washington — Les changements climatiques ont pour effet de multiplier les menaces dans certaines régions les plus «chaudes» politiquement du globe et de susciter des tensions dans les plus stables, estiment une douzaine d'ex-officiers généraux américains.

Dans un rapport rendu public lundi à la veille du premier débat au Conseil de sécurité consacré au réchauffement de la planète, ces généraux et amiraux à la retraite estiment qu'il faut dès maintenant réagir par le biais de la planification et de la coopération internationale.

«On ne peut attendre d'avoir une absolue certitude. On sait qu'on n'aura jamais une certitude à 100 % [et] que, si on attend, on risque d'avoir attendu trop longtemps», a souligné le général Gordon Sullivan, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, en présentant le rapport.

Les événements météorologiques extrêmes, la sécheresse, les inondations, la montée du niveau des océans, la fonte des glaciers, les changements d'habitat et la propagation plus rapide des épidémies mortelles font partie de cette menace qui pourrait amener un engagement de l'armée américaine, disent les auteurs du rapport.

«Ces aléas climatiques vont rendre la vie plus difficile dans des endroits qui sont déjà instables, dont une bonne partie de l'Afrique, de

l'Asie et du Moyen-Orient, entraînant une instabilité politique plus grande et une probable faillite des États», écrivent-ils.

«Les États-Unis pourraient être engagés plus fréquemment dans ces situations, soit seuls, soit avec leurs alliés, afin de contribuer à ramener la stabilité avant que les situations ne dégèrent et ne soient exploitées par des extrémistes», expliquent-ils.

## Réfugiés écologiques

En outre, les États-Unis et l'Europe pourraient être contraints à accepter des «réfugiés écologiques» au fur et à mesure que la sécheresse s'accroît et que la production alimentaire déclinera en Amérique latine et en Afrique.

«Il s'agit d'une question que les États-Unis ne peuvent résoudre seuls», a souligné l'amiral à la retraite Joseph Prueher, ex-commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique et ancien ambassadeur en Chine.

Le vice-amiral Richard Truly, ancien astronaute et administrateur de la NASA, a fait valoir pour sa part la forme différente que prend le réchauffement global par rapport aux autres menaces traditionnelles contre la stabilité mondiale.

Le rapport des anciens officiers américains a été produit pour le compte du centre d'analyses non partisan CNA.

Reuters

Moscou — Les services russes de renseignement ont convoqué hier l'opposant Garry Kasparov pour l'interroger sur des accusations d'extrémisme, alors même que le Kremlin reconnaissait que la police avait eu la main lourde dans la répression des manifestations de l'opposition.

Kasparov s'est vu notifier cette convocation par le FSB (ex-KGB) après avoir été arrêté et mis à l'amende pour troubles à l'ordre public dans le cadre des manifestations du week-end contre le président Vladimir Poutine, organisées par le mouvement d'opposition Autre Russie.

Un communiqué publié sur le site Internet de Kasparov affirme que le FSB tente de déterminer si, dans un entretien qu'il a accordé à une radio avant la manifestation et dans un journal de l'opposition, il a lancé des appels à une action extrémiste.

Cette enquête sur l'ancien

champion d'échecs survient alors qu'un porte-parole du Kremlin a reconnu hier que les policiers russes qui ont dispersé les manifestations de l'opposition à coups de matraques avaient abusé de la force. Le porte-parole a tenu à ajouter toutefois que l'ampleur des affrontements survenus à l'occasion de ces manifestations à Moscou et à Saint-Petersbourg avait été exagérée par les médias étrangers.

Des policiers antiémeutes ont arrêté des centaines de personnes, dont Kasparov, qui s'appropriait à participer à une manifestation interdite par les autorités, samedi à Moscou. Le lendemain, des policiers ont roué de coups des opposants à Saint-Petersbourg.

Une militante du mouvement

d'opposition labloko a montré ses cocards et son nez cassé, résultat de son passage à tabac par un policier muni d'une matraque.

«J'étais sur le trottoir quand une vieille dame est tombée et je suis allée l'aider à se relever. À ce moment-là, j'ai été frappée au visage avec une matraque», a déclaré hier Olga Tsidilova devant l'hôpital de Saint-Petersbourg qui l'a prise en charge.

Un passant qui ne comptait pas manifester affirme avoir été attaqué par des policiers alors qu'il se dirigeait vers une bouche de métro. Il a été hospitalisé pour des côtes cassées et un poumon percé.

L'Allemagne, qui assure la présidence tournante de l'Union européenne, a jugé inacceptable l'action de la police et les États-Unis

ont exprimé leur profonde inquiétude concernant ce qu'ils ont présenté comme une intervention exagérément musclée.

Interrogé sur ce point dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Russia Today, le vice porte-parole du Kremlin, Dmitry Peskov, a répondu: «Je crois qu'il y a eu une réaction excessive, mais leur mission principale était de maintenir l'ordre dans les rues.»

Il a ajouté que les médias étrangers avaient fait un bien plus grand cas des manifestations que les médias russes.

«Tout le monde reconnaît que ces actions étaient assez limitées [pour ce qui est du] nombre de participants. Mais bien sûr, le fait même que ces actions aient lieu a fortement attiré l'attention des médias étrangers. Et dans les médias étrangers, il y a vraiment eu des exagérations.»

Reuters



Un manifestant brandissait une affiche du président Bouteflika hier à Alger.

Défilés et rassemblements dans tout le pays

## Les Algériens disent non à la violence

Alger — Des dizaines de milliers d'Algériens ont participé hier à des rassemblements contre la violence, à la suite des attentats suicide qui ont fait 33 morts et 222 blessés mercredi dernier, à Alger.

«Notre âme, notre sang pour le pays!», ont scandé les milliers de participants au grand rassemblement qui s'est tenu sous le parrainage des autorités dans une banlieue sud de la capitale.

Des dizaines de milliers d'autres personnes ont défilé dans des villes de province, où les autorités avaient pareillement suspendu l'interdiction de se rassembler, qui avait été imposée lorsqu'a éclaté l'insurrection islamiste, en 1992.

«Mort au terrorisme!», ont crié les manifestants à Blida, Médéa, El Tark, Annaba, Souk Akhras et Guelma.

«Notre présence ici est une réponse au terrorisme. Nous ferons avancer la réconciliation nationale», a déclaré le premier ministre, Abdelaziz Belkhadem, au rassemblement d'Alger.

Le Palais du gouvernement en plein cœur d'Alger, a été la principale cible des attentats de mercredi qu'a revendiqués al-Qaïda au Maghreb islamique,

nouvelle appellation du Groupe islamiste pour la prédication et le combat (GSPC), dernier groupe encore actif qui est issu de l'insurrection de 1992.

Ces actions, qui, outre le siège du gouvernement, visaient une gendarmerie et un commissariat dans la banlieue est proche de l'aéroport, sont les plus sanglantes dans la capitale depuis plus de dix ans. Elles font craindre à nombre d'Algériens un retour aux années noires de l'insurrection, qui semblaient s'éloigner avec la politique d'annistie et de réconciliation nationale appliquée par le président, Abdelaziz Bouteflika.

Les premières informations disponibles après les attentats de la semaine dernière ont fait état d'actions suicide, les premières, pense-t-on, depuis 1992. Mais, selon la presse algérienne, le ministre de l'Intérieur, Yazid Zerhouni, a révélé que le véhicule piégé utilisé contre le Palais du gouvernement contenait un dispositif de commande à distance.

Zerhouni n'a pas écarté la possibilité que les explosifs aient été actionnés à l'insu du conducteur et que le même mode opératoire ait été utilisé dans les deux autres attentats.

EN BREF

## Violence à Rio

Rio de Janeiro — Les violences à Rio ont fait au moins 16 morts entre lundi soir et hier matin lors de fusillades entre la police et des trafiquants de drogue présumés ou entre bandes rivales, ont annoncé les autorités policières.

Hier matin, dix personnes sont mortes dans des échanges de tirs entre des bandes rivales de trafiquants dans la favela de Morro da Mineira, au nord de Rio, selon un bilan policier. La fusillade a éclaté à l'aube lorsqu'une bande a envahi la favela pour ravir le contrôle de points de vente de drogue à un groupe rival. Elle a redoublé de violence à l'arrivée de la police et s'est poursuivie jusqu'en fin de matinée. — AFP

## Un journaliste emprisonné

La Havane — Le journaliste cubain indépendant Oscar Sanchez Madam a été condamné à quatre ans de prison pour «risque de délit», quelques heures après son arrestation vendredi dernier, a-t-on appris hier de source dissidente. Le procès, «tenu en l'absence d'un avocat et de membres de sa famille», s'est déroulé à Union de Reyes, où le journalis-

te résidait, dans la province de Matanzas voisine de La Havane, selon un rapport de la Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconciliation nationale (illégal mais tolérée), présidée par Elizardo Sanchez. Oscar Sanchez Madam écrivait régulièrement pour Cubanet, un site d'information dissident sur internet. — AFP

## Darfour: 73 civils tués

Khartoum — Un groupe rebelle soudanais a accusé hier les troupes gouvernementales et les miliciens arabes djandjaouids d'avoir tué 73 civils lors de raids ces trois derniers jours contre des villages du nord du Darfour, ce que l'armée de Khartoum a démenti. Ibrahim al Helou, officier d'une des factions rebelles de l'Armée de libération du Soudan (SLA), a affirmé que les gouvernements et les «cavaliers arabes» avaient attaqué onze villages dans la région de Sires Oumm al Koura. Il a précisé que son groupe, qui a rejeté l'accord de paix de 2006 avec Khartoum, avait engagé le combat contre les assaillants et que les affrontements se poursuivaient. — Reuters

## Sudoku

par Fabien Savary

6	3		9	1	5
	2		1	6	
			7		6
4			6	1	
8		7		9	4
					2
5	6		2		
				4	3
7					

Niveau de difficulté : FACILE

0536

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

9	6	1	8	7	3	4	2	5
8	7	5	2	4	6	1	3	9
3	4	2	5	1	9	6	7	8
7	9	3	6	8	4	5	1	2
1	5	4	7	9	2	8	6	3
6	2	8	1	3	5	9	4	7
2	1	9	4	5	7	3	8	6
5	8	6	3	2	1	7	9	4
4	3	7	9	6	8	2	5	1

0535

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus. [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

## ÉDITORIAL

## La France brouillée

À moins d'une semaine du premier tour de l'élection présidentielle française, la photographie des intentions de vote s'avère passablement embrouillée. En effet, si bien des sondages prévoient une finale Sarkozy-Royal, il n'en reste pas moins que le fait à retenir est le nombre extraordinairement élevé d'indécis: 42 %, soit 18 millions d'inscrits. Retour sur une campagne qui a révélé une «droitisation» du corps électoral.

Il ne s'est pas passé une journée, et une seule, sans que les sondeurs abreuvent les médias d'une ribambelle de chiffres. Chacun d'entre eux s'attachait évidemment à hiérarchiser la place de chacun des candidats, sans avoir, semble-t-il, tiré des leçons du fiasco, leur fiasco, de 2002. Cette année-là, ni la Sofres, ni Ipsos, ni les autres n'avaient prévu l'élimination du candidat socialiste, Lionel Jospin, au premier tour ni donc la finale Chirac-Le Pen.

Cinq ans plus tard, ils annoncent un duel entre Sarkozy et Royal, peut-être entre le centriste Bayrou et Sarkozy, mais aucun n'en prévoit un entre un de ces derniers et Le Pen. C'est pourtant ce qu'entrevoient les renseignements généraux du ministère de l'Intérieur qui, selon un scoop du *Nouvel Observateur*, n'écartent pas du tout une finale opposant Sarkozy à Le Pen. De quoi frémir.

En attendant la fin du prochain épisode, les calculs réalisés par cette administration publique ont le mérite, au demeurant énorme, de mettre en relief certaines des bizarreries méthodologiques des sondeurs. Un, le quart des Français n'ayant plus le téléphone fixe pour cause de cellulaire, ils ne sont jamais interrogés, ce sont des nomades. Deux, à la faveur de cette campagne, on a constaté une augmentation assez prononcée du nombre de citoyens dits blagueurs. Soit celui qui bluffe, celui qui dit voter Sarkozy alors qu'il va voter en fait pour Royal, ou inversement. Ajoutons à cela un fait

troublant: la moitié des personnes ayant indiqué leur préférence ont également confié qu'elles pourraient bien changer d'allégeance le jour du scrutin. Bref, le citoyen est désormais plus enclin à l'infidélité politique.

Peut-être bien que les hésitations des uns et les allers-retours des autres ont pour origine un fait propre à l'histoire contemporaine du pays. De quoi s'agit-il? La cohabitation. Au cours des vingt dernières années, les Français ont choisi ce mode de gouvernement à trois reprises et disent même l'avoir apprécié. Paradoxalement, du moins vu de ce côté-ci de l'Atlantique, l'adoption de ce régime en soi hybride n'a pratiquement pas été analysée au cours de cette campagne.

Pourtant, c'est à se demander si le succès qu'a rencontré Bayrou depuis l'amorce du combat n'est pas attribuable, en partie évidemment, à un désir pour une autre cohabitation, que le centriste camoufle sous l'étiquette d'«alliance» et que les sondeurs peinent... à débusquer. Il est en tout cas assez étrange de voir les membres en vue de son parti, l'UDF, rejoindre le camp de Sarkozy, et des bonzes du PS comme Michel Rocard, Bernard Kouchner ou Jean Peyrelevade ont évoqué une association avec Bayrou.

Reste maintenant le vote pour Le Pen. Au même moment, il y a cinq ans, le leader tonitruant de l'extrême droite était crédité de 14 % des votes. On connaît la suite. Aujourd'hui, on lui accorde un peu plus de 15 %. Alors, comment expliquer que les renseignements généraux jugent possibles un duel Le Pen-Sarkozy et donc l'éliminations de Bayrou et de Royal au premier tour? Parce que, encore là, les sondeurs sous-estiment l'adhésion à Le Pen. Ils ne feraient pas avec lui ce qu'ils font avec les autres: pondérer, rectifier les données brutes. Si jamais le patron du Front national accède au second tour, il ne restera aux sondeurs de la France qu'une solution: fermer boutique.

## L'histoire se répète

Il ne se passe plus une année sans qu'un massacre d'innocents vienne nous rappeler combien il peut être facile de rompre l'équilibre qui unit les individus entre eux dans une société. Lundi, 32 jeunes étudiants américains ont été victimes de ce qu'on a l'habitude de qualifier de tueur fou, mais dont l'action n'a pourtant rien de spontané ou d'improvisé. Fou sans doute, mais de cette folie qui tire ses racines de la frustration et de l'impuissance auxquelles tous les êtres humains sont confrontés un jour ou l'autre, sans pour autant en faire payer le prix à leurs proches.

Chacun veut comprendre ce qui s'est passé, comprendre ce qui fait qu'un jeune homme peut en venir à tuer de sang-froid autant d'innocents qui n'ont rien à voir avec ses propres problèmes. Mais même quand on a l'impression de comprendre le processus qui peut conduire quelqu'un à un geste aussi extrême, cela l'empêcherait-il de passer à l'acte?

Certains diront que le pauvre garçon était renfermé, sombre, qu'il écrivait des pièces de théâtre macabres et qu'on aurait donc dû voir venir le pire. Foutaise! Il est tellement plus facile de décèler après coup les messages de détresse semés par un tueur, que de jouer à ce petit jeu d'«ils-auraient-donc-dû» ne peut qu'accentuer le sentiment de culpabilité des proches, ainsi relégués au rang d'aveugles, voire de complices du crime.

Cela dit, s'il est très difficile d'empêcher que certains individus frustrés et rageurs s'en prennent à des proches dont le seul tort est d'exister, on peut et on doit, à titre de société responsable, poursuivre le travail de mise en œuvre des mécanismes de prévention et d'identification des individus à risque dans les écoles. Et puisqu'il est impossible de prévenir avec certitude la répétition de drames comme celui de Columbine, de Dawson et de Virginia Tech, il faut aussi encore mieux contrôler la circulation des armes à feu.

Ce n'est pas le fusil qui tue, disent les défenseurs du droit de porter une arme, mais celui qui l'utilise. Pourtant, c'est bel et bien à cause du type de fusil automatique ou semi-automatique que les tueurs avaient en leur possession qu'autant d'innocents sont morts. Les États-Unis, l'État de la Virginie en particulier, sont parmi les régions du monde occidental les plus laxistes en matière de contrôle des armes à feu. Ce sont aussi les endroits où un seul criminel peut tuer facilement des dizaines de personnes sans que quiconque ait le temps d'intervenir. Malheureusement, on ne décèle aucune intention préventive au sein du gouvernement Bush, dont les intérêts politiques sont intimement liés à ceux des propriétaires d'armes et de l'industrie qui les fournit.

Aucun pays n'est à l'abri d'une tuerie comme celle de lundi. Même le Québec a connu sa part de drames violents au fil des dernières années. D'ailleurs, ici aussi le type d'arme utilisé a joué un rôle dans l'ampleur des crimes commis. Si on ne peut pas s'attendre à ce que Washington agisse, on doit par contre exiger de nos propres gouvernements qu'ils contrôlent beaucoup mieux la vente et la possession d'armes semi-automatiques, dont l'usage est la norme lors de tueries comme celles de Dawson et de Virginia Tech.



Serge Truffaut



## LETTRES

## Une ahurissante banalité

La police nous a révélé l'identité du tueur de Virginia Tech. On établira son profil psychologique. On fouillera dans son enfance. Ceux qui l'ont connu nous parleront de ce qui a bien pu le mener jusque-là. On nous montrera le modèle des armes qui ont servi au massacre. On déterminera où, quand et avec quelle facilité il les aura achetées.

Des tas de gens montreront du doigt la trop libre circulation des armes à feu aux États-Unis.

Et, comme d'habitude, la National Rifle Association nous prendra tous pour des imbéciles en nous servant sa sempiternelle réplique selon laquelle ce ne sont pas les armes à feu qui tuent des personnes innocentes mais plutôt ceux qui s'en servent. Et puis, ô surprise, ça recommencera.

De ceux qui nous débitent les arguments éculés du lobby contre le contrôle des armes à feu et ceux qui s'en contentent et les gobent bêtement, lesquels sont les plus cons?

Christian Gagnon

Montréal, le 17 avril 2007

## Devoirs et droits

La Charte canadienne des droits et libertés est à l'origine de toutes nos difficultés actuelles. L'instigateur de cette charte a ouvert la porte à l'individualisme, voire à l'égoïsme. Cette charte ne parle en effet que des droits du citoyen; or, lorsqu'on accepte de vivre dans une société, nous devons d'abord en respecter les règles, les mœurs, sans oublier que nous avons aussi et surtout des devoirs envers celle-ci.

Pour prévenir les différends d'aujourd'hui, il aurait en tout premier lieu fallu insérer dans la Charte les devoirs du citoyen.

Sachant que les deux caractéristiques originelles de l'être humain sont sa croyance et sa culture, la Constitution canadienne devrait aussi disposer de la phrase suivante:

«Le Canada est, certes, un État laïque mais de tradition séculaire chrétienne.»

Pierre Lagonelle

Montréal, le 16 avril 2007

## La primauté du droit

L'affaire des sextuplés de Vancouver et des transfusions sanguines revient dans l'actualité. Or c'était aussi hier qu'on célébrait l'adoption de la Charte des droits et libertés enchâssée dans la Constitution.

C'est une coïncidence, bien sûr, mais elle met en lumière une situation fort inquiétante. J'avais un peu suivi l'affaire au début, et certains commentaires émanant même d'institutions gouvernementales m'avaient dérangé. Je veux parler du degré d'ignorance au sujet de la Charte, même dans les institutions et les médias.

Le paragraphe 7 de la Charte garantit bien le droit à la vie. Or ce droit, comme tous les autres droits reconnus, ne peut être limité pour qui que ce soit, même s'il va à l'encontre de certaines libertés. Une liberté, même celle de millions d'individus, est soumise à la primauté d'un droit, même celui d'un seul individu.

Le paragraphe 2 de la Charte définit un certain nombre de libertés, dont celles de conscience et de religion, d'expression, d'association, etc. Ce sont des libertés, non des droits.

Vingt-cinq ans plus tard, que constatent-on? Qu'on a laissé le langage populaire prendre la place du langage juridique et constitutionnel. Je pourrais dresser une liste fort longue d'exemples entendus au cours de ces années «J'ai le droit de...», «J'ai bien le droit!», alors qu'on ne faisait en fait référence qu'à des libertés. Et ce qui est fort troublant, c'est que la Cour suprême et bien d'autres institutions de justice semblent souffrir de la même confusion.

Je ne peux pas me prononcer sur la validité de l'exigence d'une transfusion sanguine

pour sauver une vie dans le cas cité précédemment, mais si elle est avérée, il ne devrait y avoir absolument aucun doute sur la primauté du droit des enfants à la vie sur la liberté de religion des parents. La Cour de la Colombie-Britannique aurait tout simplement dû déclarer la plainte irrecevable.

Claude Letarte

Québec, le 16 avril 2007

## Enfin, une bonne question!

M. Sansfaçon, que votre article arrive à point («BCE: faut-il intervenir?»), *Le Devoir*, lundi 16 avril! Depuis quelques années, nous ne réagissons plus au démantèlement de notre pouvoir économique. Nous laissons filer notre économie et les sièges sociaux sans mot dire. Et pourtant, c'est vital pour le mieux-être collectif.

Que serait-il arrivé si la Caisse de dépôt n'avait pas aidé Pierre Karl Peladeau et Québecor à retenir Vidéotron au Québec? Ce fleuron de la communication par câble serait maintenant géré du siège social de Toronto. Les décisions seraient prises en fonction de leurs intérêts et non des nôtres. Les cadres d'ici ne seraient que des exécutants et des subalternes. Nous n'aurions pas cette synergie que plusieurs se plaisent à décrire mais qui sert si bien la production locale. Celle-ci fait l'envie du Canada par sa créativité. Nos auteurs, créateurs et artistes peuvent exercer leur art sans être obligés de traduire leurs demandes pour être compris. La perte de cette industrie et celle du siège social auraient fait perdre des centaines d'emplois. Cet achat a aussi permis à Vidéotron d'entrer dans le secteur de la téléphonie.

Avec le temps, cet investissement sera rentable, s'il ne l'est pas déjà. Du moins, l'impact de cette transaction a été profitable aux gens d'ici et au public en général. Faut-il intervenir chez BCE?

André Coutu

Laval, le 16 avril 2007

## LIBRE OPINION

## La vraie nature des sacres québécois

«Je retrouve, dans sa pureté de violence, la langue désaintciboisise de mes ancêtres.»

— Hubert Aquin, *Trou de mémoire*, 1968

JEAN-FRANÇOIS VALLÉE

Professeur de français

Les participants au documentaire *Stie* de Sylvain Roy, diffusé vendredi soir à l'émission *Zone libre*, s'émerveillaient tous devant la spécificité des sacres québécois tout en tentant de répondre à la question de leur origine. Toutes les hypothèses émises étaient de nature historique, sociale ou linguistique. Aucune n'a parlé d'une cause politique possible. Or, dans son excellent essai *Du Canada au Québec - Généalogie d'une histoire* (1993), Heinz Weinmann, professeur de français au collégial, s'est aventuré dans cette voie en interrogeant deux dates auxquelles les historiens viennent souvent: 1759 et 1837. Weinmann, impressionné par la «quantité du débit blasphématoire québécois», rappelle qu'à aucun moment «on n'a essayé de cerner la cause profonde de cette logorrhée blasphématoire qui parcourt le Québec».

Le premier indice, pour lui, repose sur le constat voulant que s'ils n'ont pas été absents du régime français, on peut affirmer selon lui qu'ils se «gonflent, vers 1850, en une vague de fond». Ce qui fonde alors déjà l'unicité des sacres québécois est qu'ils ont la particularité «de se concentrer tous autour du sacrifice eucharistique, désacralisant ainsi ce que la messe a de plus sacré: l'eucharistie».

Au cœur de ce sacrement se trouve bien sûr non seulement le Christ lui-même mais aussi l'hostie et le calice, le premier représentant le corps du Christ et le second recueillant le vin, symbole de son sang. Viennent ensuite les «objets périphériques du culte» que sont le tabernacle ou le ciboire. Cependant, constate-t-il, plus on s'éloigne du corps du Christ et de sa transsubstantiation, plus le sacre perd en puissance, comme c'est le cas avec des jurons comme «sacristie», «sacrifice» ou «étole» et leurs dérivés.

Mais que viennent faire 1760 et 1837 là-dessus? «A ces deux occasions cruciales, le haut clergé se sert de son autorité morale pour réprimer énergiquement tout mouvement d'insubordination contre le nouveau maître. Répression brutale parce qu'il va jusqu'à brandir l'excommunication et le refus d'inhumation dans un cimetière chrétien tous ceux qui montreraient des velléités de sédition». M<sup>e</sup> Plessis va même jusqu'à «présenter l'ennemi comme un ami, comme un messie rédempteur». En d'autres termes, l'Église demande au Canadien français, en victime soumise, de «sacrifier sa révolte et sa rébellion à l'Autre, devenant ainsi, comme le mouton qui accompagne saint Jean-Baptiste, un véritable bouc émissaire».

Si le vaincu «est confusément cet enchevêtrement du politique et du religieux, ce rapport secret entre le sacrifice eucharistique et le sacrifice civique», il s'y résigne néanmoins, non sans maugréer cependant: depuis 1760, précise Weinmann, «le clergé a à lutter contre la recrudescence de l'indiscipline durant la messe». Jus-

qu'à 1840 en vérité, la protestation est directe et se fait ouvertement.

Cela n'est possible que tant que le curé n'occupe pas la place centrale qui le rendra quasi intouchable après l'épisode malheureux de 1837-38. Dès lors, «l'indignation du Canadien français contre son clergé ne pouvant se ventiler directement, elle sera refoulée et s'exprimera de façon détournée, biaisée: par le blasphème». Une telle révolte verbale permettait de désacraliser l'hostie au nom de laquelle le clergé avait demandé de se soumettre et de se sacrifier d'un point de vue politique.

Ceci précisé, revenons sur la conviction bien ancrée chez les intervenants du documentaire selon laquelle nos sacres seraient uniques au monde. Je connais au moins un autre peuple, soit les Catalans d'Espagne, dont les sacres sont associés à la sainte liturgie plutôt qu'au sexe ou à la scatologie. En catalan, on peut dire par exemple, quand il fait froid: «Hostia! Fa un fet da couillons!», ce qui fait «Stie qu'y fait frette!».

Ce qui fonde l'originalité absolue et incontestable du sacre québécois cependant, c'est sa créativité grammaticale: des noms se transforment en adjectifs et en verbes, qu'on fusionne au gré des besoins, comme dans «Il était tout déconçonné» ou dans «Je m'en contre-saintciboisise... L'Église québécoise n'a peut-être plus le pouvoir qu'elle avait naguère encore, mais ce n'est pas une raison, surtout dans un documentaire «sérieux», pour passer sous silence les réminiscences voilées de ses anciens excès.

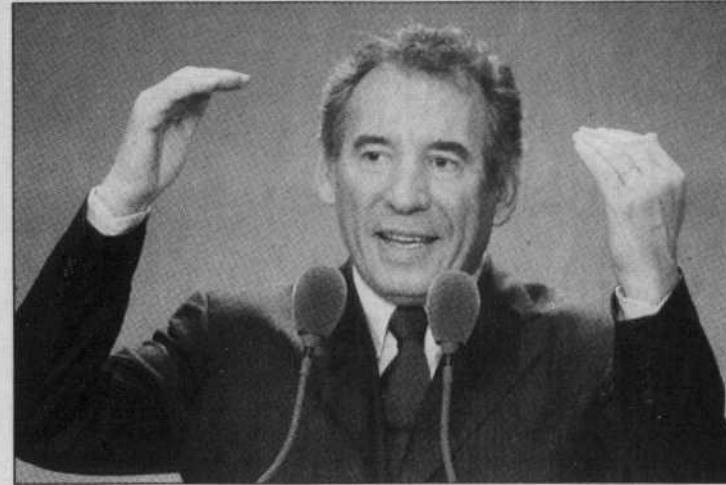
## IDÉES



Nicolas Sarkozy



Ségolène Royal



François Bayrou

## Présidentielle française

# Changement de génération, changement de régime?

Nous amorçons ici une série de quatre textes produits par la chaire Raoul-Dandurand sur l'élection présidentielle française, dont le premier tour aura lieu dimanche.

JULIEN TOURREILLE

Chercheur à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM

Le dimanche 22 avril 2007, la France connaîtra le premier tour de la première élection présidentielle de l'après-de Gaulle. Pour la première fois en effet, le futur président de la République n'aura pas côtoyé ni connu le général. En ce sens, l'élection présidentielle de cette année est historique. L'arrivée à la plus haute fonction de l'État d'un représentant (ou d'une représentante) d'une génération qui n'a pas vécu les premières années de la V<sup>e</sup> République va profondément modifier l'exercice de la fonction présidentielle. Pour autant, ces changements dans la pratique ne signifient pas nécessairement la fin d'un régime et le passage à une VI<sup>e</sup> République.

Trois candidats sont aujourd'hui de sérieux prétendants à la victoire: Ségolène Royal, François Bayrou et Nicolas Sarkozy. (Il n'est pas totalement exclu que le candidat de l'extrême droite se retrouve au deuxième tour, mais tout laisse penser, comme en 2002, qu'il serait alors nettement battu.) Respectivement âgés de 53, 55 et 52 ans, ils n'ont connu ni la Deuxième Guerre mondiale, ni les événements cruciaux (en particulier la guerre d'Algérie) qui ont conduit à l'instauration de la V<sup>e</sup> République, ni même les premières années de celle-ci, autant d'éléments qui avaient façonné les titulaires de la fonction présidentielle depuis 1958. La passation des pouvoirs entre Jacques Chirac et son successeur, en mai prochain, marquera donc un changement de génération à la tête de l'État.

Bien que les trois principaux candidats appartiennent à une nouvelle génération, aucun n'est cependant novice en politique. Ils fréquentent tous trois les cercles politiques depuis la fin des années 70. Nicolas Sarkozy a obtenu son premier mandat électif en 1977 lorsqu'il est devenu conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine (ville dont il a été maire de 1983 à 2002). De 1979 à 1981, François Bayrou a connu sa première expérience de cabinet ministériel auprès du ministre de l'Agriculture. Ségolène Royal a intégré l'équipe de conseillers du président François Mitterrand dès 1982. Donc, malgré près de 30 années d'expérience politique, la «fraîcheur» de ces trois candidats réside essentiellement dans le fait qu'ils n'ont émergé sur la scène nationale que très récemment — en comparaison des standards français habituels —, soit au début des années 90. C'est en effet à cette période qu'ils ont tous trois obtenu leurs premiers portefeuilles ministériels: l'Environnement pour Ségolène Royal en 1992, l'Éducation pour François Bayrou et le Budget pour Nicolas Sarkozy en 1993.

Alors que Mme Royal et MM. Bayrou et Sarkozy ne sont guère des néophytes dans le paysage politique français, ils ont démontré au cours de la campagne une conception de la présidence qui apparaît nettement en rupture avec la pratique de leurs prédécesseurs. Au

delà des différences de leurs programmes quant à l'avenir des institutions (M. Bayrou propose par exemple un mandat présidentiel unique de sept ans alors que M. Sarkozy propose une limitation à deux mandats), tous veulent faire du président un acteur fortement actif dans le jeu politique quotidien et, par conséquent, politiquement responsable des actions qu'il mène.

Dès lors, le président ne serait plus uniquement le chef de l'État arbitre, au-dessus des partis et garant des institutions comme le stipule la Constitution, mais bien le chef véritable de l'exécutif. Plus présent et plus actif, le président de la République devrait donc, selon les trois principaux prétendants à la fonction, s'exprimer davantage, que ce soit annuellement devant le Parlement (comme le proposent Mme Royal et M. Sarkozy) ou régulièrement devant les citoyens. Pour mémoire, à l'heure actuelle, le président de la République ne s'adresse directement aux Français que deux fois l'an, soit à l'occasion des cérémonies du 14 juillet et le 31 dé-

cembre, c'est-à-dire à deux moments de vacances où les Français sont le moins susceptibles de l'écouter.

## L'émergence d'une VI<sup>e</sup> République?

Cette présidentialisation du régime politique français a été rendue possible dès la réforme constitutionnelle de 2000, qui avait porté la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans en l'alignant sur celui de l'Assemblée nationale. La présidence de Ségolène Royal, François Bayrou ou Nicolas Sarkozy devrait la concrétiser si — condition absolue mais pas automatique — le président élu en mai obtient une majorité à l'Assemblée nationale en juin. La première conséquence sur l'évolution des institutions de la V<sup>e</sup> République sera alors l'effacement de facto du premier ministre. De chef de file de la majorité parlementaire, celui-ci deviendra le premier des ministres chargé d'animer et de coordonner l'équipe gouvernementale mise en place par le président pour la réalisation de ses objectifs politiques. Comme Jacques Chi-

rac fut le dernier président de l'ère de Gaulle, Dominique de Villepin aura alors eu le privilège historique d'être le dernier des premiers ministres.

La conception par Ségolène Royal, François Bayrou et Nicolas Sarkozy de la présidence comme un acteur agissant au cœur de l'activité politique quotidienne et s'adressant régulièrement à la population n'est pas sans présenter certaines similitudes avec l'exercice de la présidence aux États-Unis. Cependant, cette présidentialisation ne scellera ni une américanisation ni surtout la fin de la V<sup>e</sup> République. Bien au contraire, le futur locataire de l'Élysée, s'il apparaît en rupture nette avec ses prédécesseurs immédiats que furent François Mitterrand et Jacques Chirac, opérera avant tout une synthèse entre les deux conceptions fondamentales de la fonction présidentielle sous la V<sup>e</sup> République: celle du général de Gaulle, mettant l'accent sur la responsabilité politique du chef de l'État, et celle de Valéry Giscard d'Estaing, attachée au rôle direct et à la proximité de celui-ci.

## La face cachée de Sarkozy

ISMAËL HOUDASSINE  
OLIVIER BOURQUE

Journalistes indépendants

Àu premier coup d'œil, la caricature publiée dans les pages d'un quotidien de l'Hexagone peut faire sourire: deux passants s'arrêtent devant l'affiche de campagne du candidat de la droite à la présidentielle française, Nicolas Sarkozy. Au sommet du dessin, on voit le visage du candidat, tout souriant, ainsi que le slogan de l'UMP: «Ensemble, tout devient possible.» Un des passants ironise alors en affirmant à son comparse: «C'est bien cela qui m'inquiète.»

Mais à bien y réfléchir, cette caricature va au-delà de la simple boutade puisqu'elle met au jour l'inquiétude que suscite la personnalité d'un homme dont on ne connaît pas toujours le côté sombre.

Car il faut le dire, Sarkozy fait peur à une partie non négligeable de l'électorat français. Déjà, en juin 2006, l'ex-ministre de l'Intérieur inquiétait 55 % des citoyens, selon un sondage TNS-SOFRES réalisé pour le *Figaro Magazine*. Sa situation s'est à peine améliorée au fil de la campagne. D'après un sondage IFOP publié dans *Le Journal du dimanche* du 14 janvier dernier, 51 % des Français le considèrent encore comme un politicien «inquiétant».

Depuis quelques semaines, le candidat de l'UMP semble donner raison à ceux qui voient en lui une personnalité opaque, ambiguë. Cette impression est renforcée par la dichotomie entre son image publique et son image privée. Sur la tribune, il est un orateur hors pair mêlant discours patriotique et verve virile. Pourtant, loin des objectifs, Nicolas Sarkozy s'emporterait facilement, n'hésitant pas à utiliser un langage ordurier, ce qui tranche franchement avec un Jacques Chirac plus modéré et moins sur la défensive.

Rien qu'au mois de mars, le candidat de l'UMP a explosé de rage envers le propriétaire d'un grand quotidien, la direction d'une des chaînes nationales et les journalistes d'un reportage d'information. Le plus troublant, ce n'est pas tant la fréquence de ces moments de crise que les prétextes qui le poussent à un tel comportement.

## Les faits

N'ayant pas apprécié la une de *Libération* qui, le 1<sup>er</sup> mars, titrait «Impôt sur la fortune de Sarkozy: le soupçon», le principal intéressé aurait téléphoné personnellement à l'actionnaire majoritaire du journal, Edouard de Rothschild, afin d'exprimer son mécontentement. D'après les sources internes de *Libération*, relayées par le site Internet de *L'Express*, le candidat de l'UMP aurait qualifié le quotidien de «sectaire de gauche».

Pour sa part, le p.-d.g. de *Libération*, Laurent Joffrin, a confirmé que la conversation entre Edouard de Rothschild et Nicolas Sarkozy avait été «musclée», le candidat de l'UMP se laissant même aller à traiter le quotidien de «journal de merde».

De son côté, *Le Canard enchaîné* révélait dans son édition du 21 mars une autre sainte colère de l'ex-ministre de l'Intérieur. Invité le 18 mars à l'émission politique *France Europe Express*, animée par la journaliste Christine Ockrent, le candidat n'aurait pas apprécié qu'on le fasse patienter dans la loge puisque tous les sièges étaient auparavant occupés par les autres invités de l'émission.

Selon l'hebdomadaire satirique, le candidat de l'UMP, accompagnant «d'une escouade de gardes du corps, de conseillers et de sa maquilleuse personnelle», aurait alors perdu patience. «Je ne veux pas attendre plus longtemps, je veux me faire maquiller tout de suite.» Ensuite, quelques instants plus tard: «Mais enfin, il n'y a personne pour m'accueillir. La direction n'est pas là? Ce n'est pas normal. Qu'est-ce qu'ils font? Qui suis-je pour être traité ainsi?»

Toujours selon *Le Canard enchaîné*, Nicolas Sarkozy aurait alors fait semblant de s'en aller, créant la panique parmi les journalistes, avant de «péter les plombs»: «Personne n'est là pour m'accueillir. Toute cette direction [de France 3], il faut la virer. Je ne peux pas la faire maintenant. Mais ils ne perdent rien pour attendre. Ça ne va pas tarder.»

Récemment, ce fut au tour d'un journaliste de France 3 qui s'appretait à l'interviewer avant son meeting de Lille de goûter au courroux de Nicolas Sarkozy. Cette fois, le candidat de l'UMP aurait mal digéré un reportage de la chaîne publique le faisant mal paraître et qui traitait de la fabrication des passe-

ports biométriques. «J'ai déjà vu des reportages malhonnêtes, mais celui-ci... félicitations!», aurait-il déclaré, en colère, à la journaliste.

Nicolas Sarkozy tente malgré tout de rassurer. Interrogé au sujet de l'indépendance de la presse en cas d'une victoire à l'Élysée lors d'un débat organisé à Sciences-Po Paris la semaine dernière, le candidat de l'UMP a fait un mea-culpa somme toute peu convaincant. «Il n'y aura aucune chasse aux sorcières», a-t-il déclaré tout en ajoutant ceci: «Les chasses aux sorcières ont plus souvent été le fait de la gauche que de la droite.» Ces propos ont toutefois été immédiatement suivis de huées retentissantes.

## De vieux démons en fin de campagne

Visiblement, les crises de colère de Nicolas Sarkozy touchent à peu près tous ceux qui osent se mettre en travers de son chemin. Dernier en date: Azouz Begag, dont les révélations-hocs seront publiées dans son livre intitulé *Un mouton dans la baignoire*. Dans ce brûlot, l'ancien ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances affirme que Nicolas Sarkozy l'aurait menacé de lui «casser la gueule».

L'ouvrage, dont des extraits ont déjà été publiés par le magazine *Marianne*, se réfère à l'époque où Azouz Begag n'hésitait pas, en tant que membre du gouvernement, à dénoncer la «sémiotique guerrière» de Nicolas Sarkozy en ce qui concerne sa gestion des émeutes de l'automne 2005 dans les banlieues du pays. On se rappelle que l'ex-ministre de l'Intérieur avait déclaré qu'il allait laver les jeunes émeutiers au «Karcher» tout en les traitant de «racaille».

Si on en croit ce livre, le candidat de l'UMP n'aurait pas du tout apprécié cette incartade et aurait téléphoné à Azouz Begag afin de l'injurier et de le menacer. «Tu es un command! Un déloyal, un salaud! Je vais te casser la gueule [...], salaud! Connard! [...] J'en ai rien à foutre de tes explications! Tu vas faire une dépêche à l'AFP pour l'excuser, sinon je te casse la gueule!»

L'ex-ministre de l'Intérieur offre deux visages plutôt aux antipodes l'un de l'autre. À savoir maintenant lequel de ces visages le candidat arborera s'il est élu président de la République française. Les électeurs sont dans l'expectative, car avec Nicolas Sarkozy, «tout devient possible».

## Réplique à Bernard Descôteaux

# Le Québec doit apprendre à s'ouvrir sur le monde

LUCIE LAMARCHE

Professeure titulaire à la chaire Gordon F. Henderson en droits de la personne à l'Université d'Ottawa

Votre éditorial intitulé «Il y a 25 années» soulignait l'anniversaire des 25 ans de la Loi de 1982 sur le Canada qui, disiez-vous, a mis le Canada et le Québec sur des voies opposées, creusant ainsi une incompréhension fondamentale entre les Québécois et les autres Canadiens. Voilà une affirmation que je ne conteste pas. Je conteste toutefois les conclusions que vous en tirez en ce qui a trait au débat qui a cours au Québec à propos des accommodements raisonnables. Selon vous, c'est la consécration des droits individuels dans la Charte canadienne qui contribue au sentiment d'appartenance des membres d'une communauté à

une minorité, mettant ainsi à mal les valeurs communes de la société québécoise.

Je souhaite vous rappeler que l'accommodement raisonnable est une technique mise au point par les tribunaux afin de corriger les conséquences fâcheuses de la discrimination indirecte subie par les membres d'un groupe vulnérable au sein des sociétés canadienne et québécoise. Qui dit discrimination dit atteinte au droit à l'égalité. Hors de ce paradigme, point d'accommodements raisonnables. La Charte des droits et libertés de la personne du Québec tout autant que la Charte canadienne érigent au statut de droit fondamental le droit de chaque personne à l'égalité.

Certes, la question des accommodements raisonnables est devenue un enjeu de société au Québec, mais de là à dire que cela découle de l'imposition qui

nous fut faite en 1982 de la Loi constitutionnelle du Canada, ça ne va pas.

Tôt ou tard — mais il vaudrait mieux plus tôt que tard —, la société québécoise devra reconnaître que les membres des communautés culturelles ont des droits culturels et que ces droits culturels déterminent l'identité de chaque individu, laquelle ne saurait se limiter à la liberté de religion non plus que restreindre sa sphère d'influence au domaine privé.

La rencontre entre le droit à l'égalité et l'identité mouvante de chacun est un phénomène délicat. La cohésion sociale en dépend toutefois.

Brandir le spectre des valeurs communes et de l'imposition unilatérale de la Loi constitutionnelle de 1982 comme une armure serait plutôt un facteur de fracture sociale.

Qu'on le veuille ou non, le Québec ne peut plus,

d'une part, se réfugier derrière la vertu des droits collectifs qu'il hérite et prétendre, d'autre part, s'ouvrir sur le monde. Il doit apprendre à s'ouvrir sur le monde.

Et, oui, à l'heure des migrations massives (et de l'immigration souhaitée par le Québec), il faut envisager le partage de la richesse institutionnelle en fonction des exigences du vivre ensemble. Peut-on imaginer plus noble enjeu collectif?

Certes, ce partage doit être soumis à des règles et être balisé. Mais la détermination de ces balises ne saurait faire l'économie du respect du droit de chacun (qu'on le veuille ou non) à l'égalité. Or cette égalité ne signifie pas la même règle pour tous. Ce n'est tout de même pas la Loi constitutionnelle de 1982 qui a inventé cela mais bien plutôt nos luttes collectives qui ont mené à l'affirmation de ce principe dont il semble que nous découvrons enfin la portée complexe.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Gagneau (caricatures); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reportage), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Baillargeon (reportage), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Alex Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), François Desjardins à l'information internationale; Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Talbot (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Deroome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bhérier (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furuy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proulx, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## Fausses alertes dans des établissements scolaires

Deux individus, dont un d'âge mineur, ont été arrêtés hier après-midi après avoir créé une frousse au collège Saint-Laurent, à Montréal.

Ils ont été vus avec, à la main, des fusils qui se sont révélés être du type de ceux qui lancent des projectiles de peinture. Une enquête a toutefois été ouverte par les policiers de Montréal: des accusations pourraient être portées contre les deux jeunes âgés de 17 et 18 ans, pour avoir braqué une arme à feu.

Autrement, aux États-Unis, plusieurs alertes à la bombe ou menaces ont conduit à la fermeture ou à l'évacuation d'universités et d'écoles secondaires dans sept États, hier. Entre autres, en Louisiane, des parents sont venus chercher des centaines d'élèves et de collégiens après l'annonce de l'arrestation d'un homme soupçonné d'avoir menacé de commettre des meurtres, dans une lettre faisant référence au massacre en Virginie. A Rapid City (Dakota du Sud), des écoles ont été fermées après avoir été informées qu'un homme armé se trouvait sur le stationnement d'une école secondaire. Sept bâtiments de l'université du Dakota du Nord ont également été évacués après la découverte d'un sac marin devant un autobus, sur le campus.

D'après PC et AP

## FEMMES

SUITE DE LA PAGE 1

«Si vous êtes en âge de procréer, si vous êtes sexuellement active et n'utilisez pas de protection, alors la seule façon de protéger la santé de votre enfant à naître est de vous tenir loin de l'alcool», a expliqué M. Szabo au Devoir hier. Le syndrome de l'alcoolisme fœtal se caractérise par des retards mentaux chez l'enfant né d'une mère ayant consommé de l'alcool pendant sa grossesse.

La stratégie envisagée par le comité parlementaire passerait notamment par une campagne de sensibilisation publique. M. Szabo le reconnaît lui-même: le but est de créer une pression sociale sur la femme enceinte, plutôt que de laisser cette question être abordée dans l'intimité des cabinets de médecin.

«Le message doit être conçu de manière à sensibiliser la population, pas seulement celles qui auront potentiellement des enfants, mais tous ceux dans la société qui sont autour d'elles», explique le député.

Dans sa réponse au rapport parlementaire daté de janvier dernier, le gouvernement conservateur fait sien cette logique. «Le gouvernement du Canada est d'accord avec l'optique [...] voulant que, puisque toutes les femmes sont à risque, elles doivent recevoir des messages clairs et uniformes de leurs fournisseurs de soins de santé et de leurs familles et amis.»

Pour la présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ), Diane Francœur, le procédé est dérangeant. «Les femmes sont déjà bien vulnérables avec l'allaitement, qui est devenu une vraie folie. Toute femme qui n'est pas capable de poursuivre son allaitement est une mauvaise mère, elle se fait crier après et, effectivement, tout le monde s'en mêle. Les femmes arrivent dans nos bureaux en pleurs quand elles doivent cesser d'allaiter, parce qu'elles se font critiquer de donner des biberons. On ne va pas en plus se mettre à être sur le dos des femmes pendant la grossesse.»

Mme Francœur accueille toutefois positivement toute tentative de mieux informer les femmes des risques associés à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Le problème est réel et doit être pris au sérieux.

Le gouvernement de l'Ontario s'est déjà engagé sur la voie de la pression sociale. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2005, tous les bars, restaurants et lieux de vente d'alcool doivent placer bien en évidence une affiche avertissant que la consommation d'alcool «peut causer des malformations ou des lésions au cerveau de votre enfant». Les LCBO (l'équivalent des SAQ québécoises) les affichent sur les portes d'entrée.

## Quels risques?

Le syndrome de l'alcoolisme fœtal est pourtant encore mal documenté. Santé Canada reconnaît — à mots couverts — qu'il ne possède pas de données sur la fréquence de la maladie au pays. Officiellement, le taux de 9 enfants pour 1000 naissances est utilisé, mais toute la littérature que le ministère a en sa possession mentionne plutôt de 1 à 3 pour 1000. Il appert que le taux est anormalement élevé au sein des communautés autochtones, environ 10 fois supérieur à celui des non-autochtones.

Mais c'est là que le bât blesse: il est tabou à Ottawa d'arriver à une telle conclusion. En 1996, le premier rapport sur la fréquence de la maladie en Saskatchewan avait démontré que 86 % des 207 cas décelés affectaient des autochtones. Une recension publiée en 2005 dans le *Canadian Medical Association Journal* fait état d'un taux de 25 cas pour 1000 naissances dans le nord de la Colombie-Britannique, de 7,2 dans le nord-est manitobain et de 46 au Yukon. Santé Canada refuse d'en tirer une conclusion.

«Ces trois études ne sont pas suffisantes pour nous permettre de dire avec certitude que le taux d'alcoolisation fœtale est plus élevé dans les réserves», insiste le porte-parole de l'Agence de santé publique, Alain Desroches, dans un courriel envoyé au Devoir l'autourne dernier.

A l'AOGQ, on affirme ne pas avoir de données sur le seuil de consommation engendrant un danger. On sait seulement que, si la future mère boit quatre consommations par jour sur une base permanente, la probabilité qu'un fœtus soit atteint est de 50 %.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

l'exécution de son plan diabolique. Il a notamment aligné plusieurs personnes contre un mur avant de les exécuter les unes après les autres. Des étudiants l'ont décrit comme un jeune homme grand et silencieux, déterminé, qui tirait pour tuer et revenait sur ses pas s'il entendait des survivants parler.

«Il paraissait très minutieux, il a touché pratiquement tout le monde», a raconté Erin Sheehan, une survivante. Il tirait «dans un silence presque irréel», sans viser personne en particulier mais «en cherchant à toucher le plus de monde possible», a ajouté un autre survivant, Derek O'Dell.

Les auteurs de ce type d'attaque sont souvent des solitaires incapables de faire face à une perte ou à un échec, selon un groupe d'experts consultés par l'AFP. Le profil est souvent le même — «isolé, reclus et asocial» — mais il est impossible de savoir ce qui pousse ces tueurs à l'acte, a précisé Alan Langlieb, directeur de la psychiatrie du travail à la prestigieuse université Johns Hopkins.

Stephanie Derry, qui a étudié en théâtre avec Seung-Hui, a confirmé ce portrait sinistre dans le journal de l'université, le *Collegiate Times*. Seung-Hui écrivait des pièces «morbides et caricaturales», notamment au sujet d'un fils qui détestait son beau-père. «Dans la pièce, le fils lui jetait un tronçonneuse et des marteaux. Mais la pièce se terminait avec le fils étouffant violemment le père avec une barre de céréales», a déclaré Derry au journal.

Seung-Hui ne disait pas un mot dans ce cours et restait toujours isolé dans son coin, sans exprimer la moindre émotion. Son comportement était si bizarre que les élèves plaisantaient entre eux sur la possibilité qu'il puisse «faire quelque chose», a expliqué Derry. «Quand j'ai appris que c'était Cho qui avait fait ça, j'ai commencé à pleurer, a-t-elle raconté. Nous avons vu tous les signes mais nous n'avons jamais pensé que cela pouvait arriver.»

Lucinda Roy, ancienne doyenne du département d'anglais, a raconté à CNN son inquiétude devant le contenu glaçant d'autres écrits. À l'automne 2005, elle avait même signalé la menace potentielle à la direction et entrepris de donner des cours particuliers au jeune homme pour l'inviter à s'ouvrir. «Profondément inquiète», elle a conseillé à Cho Seung-Hui de consulter un psychologue et pensait qu'il l'avait fait.

Le comportement manifesté par Seung-Hui de même que le laxisme apparent de l'université

## TUEUR



LARRY DOWNING REUTERS

George W. et Laura Bush se sont recueillis avec les étudiants, hier, à l'université Virginia Tech.

entre la première et la deuxième fusillade ont continué de soulever bien des interrogations hier. Pour la deuxième fois en autant de jours, les autorités ont expliqué que les premiers tirs apparaissaient comme «une affaire personnelle». Selon les informations préliminaires de la police, il semblait que le tueur avait quitté les lieux après s'en être pris à une ex-copine et à sa nouvelle flamme. En outre, il y avait déjà plus de 200 personnes sur le campus, et la direction a estimé qu'il était plus sûr de les laisser dans les bâtiments plutôt que de les forcer à errer aux alentours en décrétant une évacuation massive.

La direction et la police de l'université ont reçu hier l'appui du ministre de la Sécurité publique de l'État de Virginie, John Marshall. Selon lui, ils ont

«pris les bonnes décisions en fonction des meilleures informations dont ils disposaient sur le moment.»

## Journée de deuil mondial

Encore sous le choc, plus de 10 000 étudiants et professeurs de Virginia Tech ont rendu hommage aux victimes hier, en présence du président américain, George W. Bush. «Jamais dans l'histoire américaine un campus universitaire n'avait connu un tel jour de violence. Et pour beaucoup d'entre vous, ça a été le jour le plus dur de votre existence», a déclaré le président. Ceux dont on a pris la vie n'avaient rien fait pour mériter un tel sort. Ils étaient simplement au mauvais endroit au mauvais moment.» Une veille aux chandelles était prévue en soirée.

La journée de deuil a largement dépassé les frontières de l'Amérique. Des messages de condoléances exprimant «horreur» et «solidarité» sont parvenus de toute la planète. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de nationalité sud-coréenne, a condamné cette tuerie «totalement inacceptable» et s'est dit «très triste et troublé» d'apprendre que son auteur était un compatriote.

Le ministère sud-coréen des Affaires étrangères a tenu une réunion d'urgence, tard cette nuit, afin de mettre en place des mesures de sécurité pour ses ressortissants vivant aux États-Unis, par crainte de représailles. Environ 460 ressortissants sud-coréens étudient notamment à Virginia Tech.

La National Rifle Association (NRA), le principal groupe de pression américain des détenteurs d'armes à feu, a aussi présenté ses condoléances aux familles des victimes, mais elle s'est abstenue de tout commentaire. L'Association des Gun Owners of America, un autre lobby pro-armes, était cependant plus en verve.

Selon l'organisme, la tuerie prouve que l'interdiction de porter des armes en vigueur dans certains lieux pose problème. En d'autres mots, tous les Américains devraient avoir le droit de porter une arme pour se défendre. «Il est irresponsable et dangereux de dire à des citoyens qu'ils ne peuvent avoir aucune arme dans les écoles», a dit Larry Pratt, directeur de l'organisation. La fusillade de Virginia Tech «impose l'abrogation immédiate de la loi sur les zones libres de toute arme qui laisse les écoles du pays à la merci des fous», a-t-il insisté.

Le Devoir  
Avec l'AFP, Reuters,  
CNN et le New York Times

## CHARITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Tribunal administratif du Québec. En attendant que la cause soit jugée, une juge a ordonné qu'on lui verse une aide de dépannage d'urgence, qu'il devra rembourser si jamais il perd.

## L'entraide familiale pénalisée

Si Fernand avait affirmé qu'il recevait de l'aide de proches ou de parents d'une façon régulière, il aurait également été pénalisé. On aurait alors déduit de son chèque mensuel la valeur de l'aide accordée, même s'il s'agit de nourriture.

Dans un cas relaté par la porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, un homme qui vit avec un montant de 588 \$ par mois (ayant des contraintes temporaires à l'emploi) et paie un loyer de 450 \$ a ainsi été convoqué par son agent d'aide sociale pour expliquer comment il se débrouille pour manger. «Il lui a dit que sa mère l'aidait en faisant deux épiceries par mois, d'une valeur de 35 à 50 \$, depuis deux ans. L'agente a fait une moyenne du montant reçu en deux ans et lui a dit qu'il avait une dette d'autant», explique Mme Jetté.

Si, au lieu de compter sur l'aide de sa mère, la personne en question avait fréquenté les banques alimentaires ou les soupes populaires, cette aide n'aurait pas été comptabilisée, explique Mme Jetté. «C'est

impossible d'avoir une solidarité sociale dans la dignité. Il faut être quêtés et aller chercher de quoi manger dans des organismes, avec une étiquette», s'indigne Mme Jetté.

Au cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, on préfère référer le dossier au niveau administratif. Le responsable des relations avec les médias du ministère, Claude Morin, confirme qu'une aide régulière de la part d'amis ou de membres de la famille est déduite des prestations d'aide sociale, contrairement à celle reçue de la part d'organismes de charité. «L'aide de proches ou de la famille est considérée comme un «avantage comptabilisable» lorsqu'elle a un caractère régulier. C'est assimilé à un revenu», explique M. Morin. Il précise qu'une telle enquête n'est pas systématique, elle survient lorsqu'un agent d'aide sociale constate que le budget du prestataire peut difficilement être équilibré.

Le soutien prodigué par des organismes de charité est cependant considéré comme une «aide ponctuelle», poursuit M. Morin.

Le ministère s'appuie sur une logique d'équité pour justifier une telle pratique. «Il faut que le calcul soit équitable pour tous ceux qui reçoivent de l'aide. [...] À la base, c'est une aide de dernier recours. Si une personne a un recours régulier à de la famille ou un proche, cela signifie que la personne a d'autres recours.

L'État prend quelqu'un en charge seulement quand il n'y a pas d'autres recours», explique M. Morin.

Fait à noter, cette aide sous forme «d'avantage comptabilisable» est entièrement déduite du montant d'aide sociale, alors que les premiers 200 \$ par mois en gain de travail sont exemptés.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui réclame depuis des années l'établissement d'un barème plancher à l'aide sociale qui couvrirait les besoins essentiels, juge cette pratique incohérente avec le discours gouvernemental. «Dans son plan d'action, la ministre vante l'importance que tous les acteurs de la société se mettent ensemble pour vaincre la pauvreté, on incite la société à soutenir les personnes, mais aussi à ce que la famille entre en compte, cela entraîne des réductions de chèques», critique le porte-parole du collectif, Jean-Pierre Hétu.

Cette pénalité à l'entraide choque également Nicole Jetté, qui pousse plus loin la réflexion en déplorant les pénalités imposées aux assistés sociaux qui restent avec des parents. «On a dit que c'étaient des jeunes, mais la réalité, c'est que ce sont des gens de plus de 40 ans qui vivent avec des parents âgés. On parle d'aïdants naturels et le gouvernement donne des crédits d'impôt pour cela, mais quand il s'agit d'assistés sociaux, on les coupe!»

Le Devoir

## MINES

SUITE DE LA PAGE 1

Les seigneurs de guerre qui se sont disputé la région de Kaboul il y a plus de 15 ans ont laissé un lourd et dangereux héritage. Uniquement sur les flancs de «TV Hill», au milieu des habitations, l'équipe de déminage de l'ONU a déjà trouvé 1968 de ces engins de la mort et 7300 autres munitions (grenades, obus, etc.) qui n'ont pas explosé. Des tragédies en rafale ont attiré les Nations unies dans ce secteur. «C'est une zone prioritaire pour nous ici parce que beaucoup de gens y vivent», explique Shafiqullah Seddiqi, qui est responsable du Programme d'action pour les mines en Afghanistan (PAMA) dans six provinces, dont Kaboul. On n'a pas une idée précise du nombre de mines qu'il y a ici et des endroits où elles sont cachées, alors il faut tout ratisser.»

Plus de 80 personnes en habit bleu de protection remuent la terre à la recherche d'une mine de fer. Au détour d'une habitation, un drapeau rouge vif signale la présence de démineurs. Les résidents passent tout près sans vraiment y porter attention. Quelques mètres plus loin, une ambulance est prête à intervenir si le travail minutieux tourne mal.

La vue sur la ville et les montagnes environnantes a beau couper le souffle, les Afghans de «TV Hill» ne jouent pas avec la mort pour admirer le paysage mais plutôt en raison de la pauvreté extrême. «Ils n'ont pas d'autres endroits où aller. C'est dur de trouver une maison à Kaboul», explique Shafiqullah Seddiqi. Il faut dire que la capitale a doublé de taille depuis 2001, passant de 1,7 à 3,4 millions d'habitants. «Au moins, quand on aura fini, les gens vont pouvoir agrandir ou rénover leurs maisons ici», poursuit le petit homme barbu en montrant de la main les di-

zaines de maisons grises qui peuplent la colline.

A quelques kilomètres de «TV Hill», l'ONU vient tout juste de terminer le déminage de l'aéroport civil de Kaboul. Des dizaines de mines étaient toujours plantées entre les pistes d'atterrissage. «Il en reste dans la portion militaire de l'aéroport. On n'a pas le droit de s'occuper de cette zone», explique Denise Ducloux, la jeune et dynamique New-Yorkaise qui dirige tout le PAMA. L'organisme onusien a dressé une carte de l'Afghanistan avec des taches de couleurs allant du blanc au rouge, selon la gravité de la situation. Kaboul et les environs sont rouges vifs, tout comme le sud du pays. La situation est pire autour de Kandahar, où les soldats canadiens bataillent contre les talibans. En raison des conflits dans ce coin du pays, l'ONU a d'ailleurs considérablement ralenti le déminage de la région sud.

## L'Afghanistan infesté

Les engins explosifs qui parsèment l'Afghanistan font 60 morts ou blessés chaque mois. Un triste bilan qui réjouit tout de même les dirigeants du PAMA. «En 2001, c'étaient 140 victimes par mois. Le succès est évident», dit Denise Ducloux, qui n'a de francophone que le nom. Elle se sent toutefois obligée d'ajouter un bémol: «Ces chiffres sont probablement plus élevés parce que les victimes ne sont pas toutes déclarées dans les hôpitaux.»

L'ONU estime que quatre millions d'Afghans vivent dans des zones à risque (sur 29 millions d'habitants). Plus de 700 millions de mètres carrés sont infestés de mines dans 32 des 34 provinces, propulsant l'Afghanistan dans le peloton de tête mondial des sous-sols contaminés par les explosifs. Le PAMA n'ose même pas se risquer à une prédiction totale.

«On ne sait pas combien il y en a encore à déterrer», dit Denise Ducloux. L'ONU offre toutefois un bilan: depuis 1989, 323 000 mines ont été désamorçées. Un milliard de mètres carrés ont été nettoyés.

Plus de 8000 personnes travaillent d'arrache-pied partout au pays pour enrayer la menace. Il s'agit non seulement du plus vieux programme antimine toujours actif à l'ONU, mais aussi du seul entièrement formé de démineurs locaux. Cette expertise qui se développe a d'ailleurs des répercussions ailleurs sur la planète puisque des Afghans donnent maintenant un coup de main en Somalie et au Soudan.

«On n'est pas certain de pouvoir terminer tout le déminage en 2013 selon notre objectif, mais on aura au moins fini de repérer les zones dangereuses, ce qui devrait encore faire chuter le nombre de victimes», dit Denise Ducloux. Un autre montant de 700 millions \$US sera nécessaire. Les sommes sont à la hauteur de la tâche. Depuis 2001, près de 400 millions ont été injectés dans le PAMA. Le Canada, toujours très actif sur ce front, a fourni 71 millions au déminage de l'Afghanistan entre 1989 et 2006.

Pendant le règne des talibans, entre 1996 et 2001, l'ONU avait considérablement ralenti ses activités, mais elle ne les a jamais arrêtées complètement. Le siège social du PAMA était alors à Islamabad, au Pakistan.

Théoriquement, ces mines plantées en moyenne à un pied sous terre ne continuent pas de proliférer en Afghanistan. Le pays a signé le traité contre les mines antipersonnel en 2003 et l'ONU affirme pour l'instant ne trouver aucun engin très récent, du moins dans le nord et dans la région de Kaboul. Peut-être que le Sud et la guérilla en cours réserveront de mauvaises surprises à la fin du conflit.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390